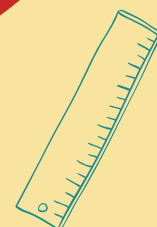
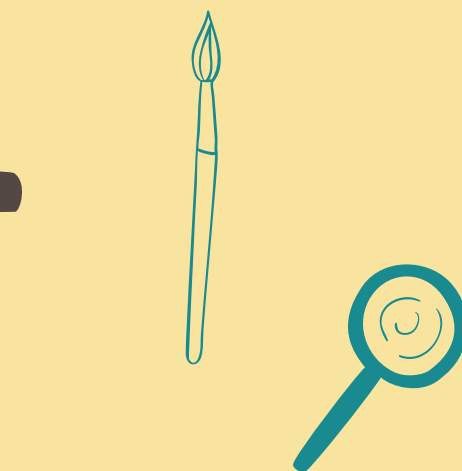
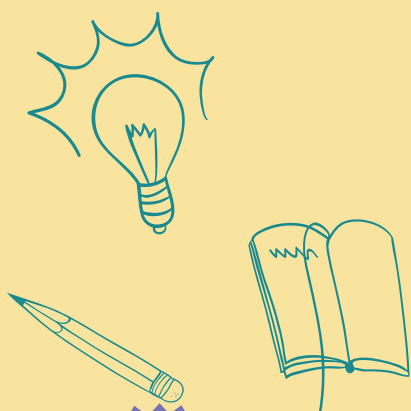


[FENÊTRES] SUR COURS


SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N°412
12 MAI 2015
ISSN1241-0497

FORMATION CONTINUE
De toute
urgence

ENTRETIEN
Michel Serres



spécial

Consultation sur les programmes
Tout ce qu'il faut savoir



A LA UNE

Consultation sur
les programmes,
Tout ce qu'il faut
savoir



SOMMAIRE

5

L'ENFANT À L'ÉCOLE

L'UNESCO ET L'ÉDUCATION
POUR TOUS

7

ACTUS

CARTE SCOLAIRE :
MAUVAISE DONNE

10

GRAND ANGLE

URGENCE POUR LA
FORMATION CONTINUE

12

DOSSIER

NOUVEAUX PROGRAMMES,
CE QU'IL FAUT AMÉLIORER

20

MÉTIER

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE
SEGPA

25

RESSOURCES

UNE ÉCOLE DE STAINS
À LA NOUVELLE-ORLÉANS

27

AUTOUR DE L'ÉCOLE

MÉDITERRANÉE : LE
CIMETIÈRE DES MIGRANTS

30

GRAND INTERVIEW

MICHEL SERRES

Il y a des constances



Il y a des constances. Le racisme et l'islamophobie de l'extrême-droite avec les raccourcis du sinistre maire de Béziers faisant écho aux propos négationnistes de Le Pen. Tout cela nous rappelle, si besoin, son extrême dangerosité pour la démocratie et l'absolue nécessité pour le mouvement syndical de combattre les politiques qui en sont le terreau.



© MIRA/NAJA

Mais il y a également d'autres combats à mener. Dans un contexte de chômage de masse, cette obsession à prétendre que la protection de ceux qui ont un emploi serait nuisible à ceux qui n'en ont pas. C'est la logique du Premier Ministre avec sa volonté de fragiliser toujours plus le droit du travail. Faut-il lui rappeler que c'est la situation économique qui commande l'emploi et pas la destruction des droits des salariés ?

Si sur le terrain économique et social, le gouvernement a versé dans le libéralisme, on espérait autre chose sur le terrain des libertés. Or, force est de constater que le projet de loi relatif au renseignement dépasse largement la lutte contre le terrorisme pour instaurer des dispositifs de surveillance généralisée des citoyens. Et ce, sans véritables contre-pouvoirs.

Concernant l'école, et malgré la suractivité médiatique de la ministre, les opérations de carte scolaire ont rappelé une évidence : les 2511 postes supplémentaires ne parviennent pas à cacher le manque de moyens attribués à l'école. Pour enclencher la baisse des effectifs par classe, le renforcement des Rased et du remplacement, la reconstitution d'une véritable formation continue, la réduction du temps de travail ... Oui assurément, comme nous l'avons dit, dans la rue, le 9 avril dernier, « L'école, aussi, mérite mieux que l'austérité ! »

Christian Navarro

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihir
Rédaction : Francis Barbe, Aline Becker, Alexis
Bisserkine, Pierre Magnetto, Vincent Martinez,
Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian
Navarro, Emmanuelle Roncin, Sébastien Sihir,
Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Média
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0415 S 07284
Adhèrent du syndicat de la presse sociale

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt !

L'éducation, ce n'est toujours pas pour tout le monde...

Si d'incontestables progrès ont été accomplis ces quinze dernières années, les objectifs de l'éducation pour tous (EPT) que s'était fixés la communauté internationale à Dakar en 2000 ne sont pas atteints. Un verre à moitié plein, ou à moitié vide ?

L'UNESCO dans son dernier rapport mondial 2000-2015 de suivi sur l'EPT dresse un constat mitigé du respect du droit à l'éducation pour tous les enfants. Côté positif, une progression de 64 % entre 1999 et 2012 de la scolarisation pré-élémentaire. Elle concerne aujourd'hui 184 millions d'enfants. Certains pays comme le Kazakhstan, le Viet-Nam ou l'Algérie par exemple, ont considérablement étendu leur système public d'enseignement pré-primaire. 40 États l'ont rendu obligatoire, d'autres l'associant à la suppression des frais de scolarité, à des incitations financières comme dans certaines régions rurales en Chine, ou à des campagnes de sensibilisation des familles. Encourageant aussi le fait que 52 % des pays aient atteint l'objectif de scolarisation primaire universelle, 10 % sont sur le point d'y parvenir. 91 % des enfants

vont aujourd'hui à l'école dans le monde, (contre 84 % en 1999) soit 48 millions de plus, mais le compte n'y est toujours pas.

Des inégalités persistantes

Ils sont 58 millions à n'être toujours pas scolarisés déplorent les rapporteurs, plus d'un tiers d'entre eux vivant dans un pays en guerre. Par ailleurs, presque 100 millions d'enfants ne termineront pas leur cursus primaire en 2015, essentiellement dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires. En cause, des inégalités persistantes. « *Dans le monde, les enfants des pays les plus pauvres ont quatre fois moins de chances de fréquenter l'école que les enfants les plus riches et la probabilité qu'ils n'achèvent pas le primaire est cinq fois supérieure.* » souligne le rapport. Alors que 20 % d'un budget national devraient être consacré à l'éducation, moins de la moitié des pays affectent ces sommes à ce poste de dépenses. Et pour les plus en difficulté, les aides consenties par les pays occidentaux sont en baisse régulière depuis 2010. FRANCIS BARBE

Dans de nombreux pays, le droit des filles à l'éducation progresse.



PÉDOPHILIE

MESURES LÉGISLATIVES

Un projet de loi sera présenté à l'Assemblée Nationale le 1^{er} juin par la ministre de l'Éducation nationale et la Garde des Sceaux. Il prévoit d'obliger la Justice à transmettre à l'administration les condamnations d'agents publics et associatifs exerçant une activité en contact avec des mineurs. Selon elles, ce dispositif, qui devra être opérationnel à la rentrée, doit notamment permettre à l'Éducation nationale d'engager des poursuites disciplinaires à l'encontre de ses agents condamnés. elle pourrait prendre, dans le respect de la présomption d'innocence, des mesures d'urgence pour ceux qui font l'objet d'une enquête ou d'une instruction judiciaire pour des faits d'agression sexuelle sur des enfants.

VACCINATION

OBJECTIF 100 %

L'UNICEF France vient de lancer sa nouvelle campagne « *Objectif 100 %* » d'enfants vaccinés qui se poursuivra jusqu'au 4 juillet. Événements sportifs, opérations sur Twitter et spots d'appel à dons pour collecter des fonds et contribuer à l'objectif de l'UNICEF de vacciner les 20 % d'enfants dans le monde qui ne bénéficient toujours pas de cette protection essentielle à leur survie. Les campagnes de vaccination de l'UNICEF, dont l'objectif est de parvenir à la vaccination de tous les enfants d'ici à 2020, permettent de sauver 2 à 3 millions d'enfants chaque année dans le monde.

ÉCRANS

BÉBÉS ACCROS

Selon une récente étude de l'American academy of pédiatries, les bébés sont de plus en plus accros aux écrans aux Etats-Unis. Vers l'âge de 6 mois, un tiers des bébés savent déjà utiliser la tablette de leurs parents. A un an, un bébé sur sept passe au moins une heure par jour devant un écran et 12 % ont déjà joué à un jeu vidéo ! D'après l'étude, TV et ordinateurs fonctionnent aussi comme baby-sitters : sur les 370 parents américains interrogés, qui avaient un enfant âgé de 6 mois à 4 ans, la majorité laisse leur enfant devant un écran pendant qu'ils font le ménage (73 %) ou les courses (60 %), tandis que 65 % d'entre eux l'utilisent pour « *le calmer* » et même 29 % pour l'endormir.

CHILI

NOUVELLE CONSTITUTION, NOUVELLE ÉDUCATION ?

La présidente du Chili, Michèle Bachelet a annoncé fin avril qu'une nouvelle Constitution sera rédigée à partir de septembre pour remplacer celle mise en place en 1980 sous la dictature de Pinochet. La présidente s'est fixé comme objectif de réformer de fond en comble la société chilienne, dont les lois du travail, en restaurant notamment le droit de grève et l'éducation, dont le modèle 100% privé et inégalitaire est un héritage direct de la dictature.

QUÉBEC

GRÈVE DU ZÈLE DES ENSEIGNANTS

Pour protester contre la hausse des effectifs et la dégradation des conditions de travail, la fédération des enseignants québécois a mis en place des modes d'action originaux : prolongation de 10 minutes des récréations, départ des enseignants

dès la cloche sonnée et manifestations sonores avec pancartes lors de toutes les réunions collectives. Les syndicats entendent poursuivre ces actions pendant tout le mois de mai en attendant l'ouverture de négociations avec le gouvernement.

NÉPAL

LES ENFANTS PARMIS LES VICTIMES

Le tremblement de terre dévastateur qui a frappé Katmandou au Népal le 25 avril a fait à ce jour plus de 7000 morts et 14 000 blessés. Le gouvernement népalais a déclaré l'état d'urgence dans 35 districts du pays. L'UNICEF et ses partenaires sont sur le terrain pour assurer la sécurité, préserver la santé et l'éducation des enfants après la catastrophe. L'organisme international a ouvert un appel aux dons pour constituer un fonds d'urgence à destination de ceux qui ont besoin d'assistance dont elle estime le nombre est estimé à 1,7 millions. www.unicef.fr

SYSTÈMES SCOLAIRES DE L'UNION EUROPÉENNE

SORTIES PRÉCOCES CONTRÔLÉES

12% des jeunes européens de 18 à 24 ans ont quitté le système scolaire sans diplôme et sans suivre de formation après ce départ. Ce taux de « sortie précoce » préoccupe l'Union européenne car, selon une récente note de la Depp, il est non seulement prédictif d'une privation d'emploi accentuée pour ces jeunes mais aussi, à plus long terme, d'« *un risque d'exclusion sociale pour leur descendance* ». C'est pourquoi l'UE s'est fixé un objectif de moins de 10 % de sorties précoces à l'horizon 2020. Un taux généralement déjà atteint dans les pays du nord et de l'est de l'Union mais qui peut dépasser les 20 % plus au sud. S'en sortent mieux les systèmes éducatifs qui, d'une part, assurent « *une continuité entre les enseignements primaire et secondaire à travers des tronc communs non sélectifs* », et d'autre part, développent et valorisent « *les enseignements professionnels qui protègent du décrochage* ». La France, avec 9,7 % de jeunes de 18 à 24 ans qui n'ont ni CAP, ni BEP et n'ont pas suivi de formation le mois précédant l'enquête, fait légèrement mieux que la moyenne. Mais, selon la Depp, ce chiffre marque une stagnation de la baisse enregistrée dans les décennies précédentes. Seules des interventions précoces et coordonnées permettent de lutter contre ces sorties, précise la note. Au Pays-Bas, par exemple, cela s'est traduit par le repérage de l'absentéisme et du décrochage, une meilleure coordination des acteurs locaux et davantage de liens avec les filières professionnelles. En Irlande, c'est le renforcement des politiques d'éducation prioritaire qui a permis des progrès. ALEXIS BISSERKINE

Dominique Frémy, pédopsychiatre à l'Unité du Psychotraumatisme-Pôle enfant adolescent de Besançon et Expert à la Cour d'appel de Besançon

3 QUESTIONS À



« L'enfant ne réalise pas toujours qu'il subit une maltraitance »

Comment déceler des présomptions de violences sexuelles ?

Le caractère sexuel d'un traumatisme n'est pas évident à repérer. Par contre, les enseignants repèrent assez bien un traumatisme que l'enfant a pu subir, quel que soit sa nature. Tout ce qui fait rupture brutale dans le comportement ou dans le système de développement de l'enfant doit alerter : la colère, l'agitation chez un enfant calme, un enfant en retrait, inhibé, qui a l'air triste, une énurésie mais aussi un retard soudain de langage, un bégaiement, un trouble de l'attention ou des difficultés à se concentrer.

Comment prendre en charge ces paroles des enfants ?

Un enseignant n'est pas là pour se substituer à un enquêteur mais il doit prendre en compte ce que l'enfant lui dit, car c'est une preuve de confiance et un appel au secours, parfois déjà lancé à d'autres. Pour ne pas être pris au dépourvu, l'équipe pédagogique, mais aussi les AVS et ATSEM, doivent connaître les réseaux – cellule de signalement, assistante sociale, lieux de prise en charge d'urgence, espace enfant-famille – et avoir au préalable discuté de la façon de réagir et des réponses à apporter à la situation et à l'en-

fant. À partir de là, on est beaucoup plus à l'aise pour tendre des perches à l'enfant, parfois même avant qu'il n'ait dit quoi que ce soit et lui demander si tout va bien dans sa vie ou pourquoi il a l'air triste. Car en cas de chantage affectif, l'enfant est piégé et ne réalise pas toujours qu'il subit une maltraitance, qu'elle soit psychologique, physique ou sexuelle.

Quelles réponses y apporter ?

Il faut avoir « matière » à faire un signalement en encourageant l'enfant à en dire le plus possible, avec des questions ouvertes et des mots simples, en reprenant les paroles

qu'il a utilisées. La cellule de signalement constitue une aide extérieure. Elle répertorie l'ensemble des signalements, va donner des conseils et la marche à suivre parfois dans l'urgence (lieu d'hospitalisation en urgence, foyer ...). À tort l'Éducation nationale agit en dehors du circuit normal du signalement, avec ses propres réseaux. On peut mener des actions de prévention en utilisant des livres pour enfants et des vidéos en évitant la diabolisation de la famille et en se recentrant sur le ressenti et la capacité à dire non.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

Lire aussi l'article sur ce sujet dans le spécial Direction et fonctionnement de l'école joint à ce numéro.

Communiquer n'est pas refonder

Alors que la ministre occupe avec constance l'espace médiatique, les enseignantes et les enseignants ne voient pas arriver la refondation promise dans leurs classes. Il y a pourtant urgence à répondre à leurs préoccupations et à réellement transformer l'école.

« **L'**école change avec vous », tel est le slogan ministériel est martelé à longueur d'ondes. En façade, à écouter les multiples annonces médiatiques de la ministre, c'est effectivement l'impression que chacun pourrait avoir. Le 12 mai, elle a encore mis en scène l'école en tenant à la Sorbonne les assises nationales sur les valeurs de la République (voir p.29). Annonce d'une réserve citoyenne de personnalités prêtes à intervenir dans les écoles, mise en place d'un service civique dans les écoles... La ministre recycle des annonces déjà distillées dans les

médias. Une annonce chasse l'autre, avec ce sentiment étourdissant que l'école doit tout porter sur ses épaules. L'exemple des programmes d'enseignement moral et civique, largement inaboutis et rejetés par le CSE mais imposés à la rentrée prochaine comme une réponse aux attentats de janvier, montre que le temps politique a pris le pas sur le temps pédagogique.

Rectifier le tir

Une « *refondation* » a été promise aux enseignants. Ces derniers subissent plutôt de la communication. Pendant ce temps, ils continuent

d'avoir des classes trop chargées, font beaucoup d'heures, ne bénéficient pas de formation continue (voir p.13) et sont mal payés (voir ci-contre). Le défi de notre système éducatif n'a pas changé et il est sérieux : 15 à 20 % des élèves entrent au collège sans maîtriser les compétences de base. Et ce alors que la pauvreté continue de se creuser dans les quartiers sensibles, selon un rapport publié récemment. Au



RÉMUNÉRATIONS, ESPOIR POUR L'ISAE MAIS POINT D'INDICE EN PANNE

Le journal « Les échos » l'affirme dans un article daté du 26 avril : « une augmentation de la prime des professeurs d'école (ISAE) est, à ce stade de la discussion budgétaire, provisionnée pour 2016 ». Pour le SNUipp-FSU, il est grand temps de passer au stade de la concrétisation d'une ISAE enfin à parité avec l'ISOE du second degré. Le dégel du pont d'indice, revendiqué par les salariés de la fonction publique le 9 avril dernier, n'est par contre toujours pas à l'ordre du jour. La FSU, aux côtés de la CGT, FO et SUD vient d'adresser une lettre au président Hollande pour lui demander solennellement de mettre un terme à un blocage injuste et pénalisant pour près de 5 millions de salariés mais aussi contre-productif pour la relance économique du pays.

moment où s'élabore la carte scolaire de la prochaine rentrée (voir p.9), les préoccupations des enseignants demeurent. Tout n'est pas un problème de moyens mais les moyens restent un vrai problème pour le primaire. Les créations de postes prévues ne permettront pas de faire baisser le nombre d'élèves par classe, de reconstituer le remplacement et les RASED... Le SNUipp-FSU s'est exprimé à plusieurs reprises pour demander que le tir soit rectifié. « *Pour le primaire, il reste encore beaucoup à faire aussi bien en matière de création de postes, de pédagogie que d'évolution du métier* » a martelé le SNUipp. Pas une pluie de nouvelles annonces mais des priorités claires, de la constance et de la sérénité pour permettre une réelle transformation de l'école. PHILIPPE MIQUEL



AFFAIRE DE BÉZIERS

SANS MÉNARDISES

Son amour des médias, son désir de se voir en replay des nuits durant, a une fois de plus trahi Robert Ménard, maire de Béziers sans étiquette Front National, mais quand même... À l'heure où père et fille, dans un réussi ballet médiatique, font passer des problèmes œdipiens (pardon (Edipe !)) pour des questions de politique générale, le beau Robert est là pour rétablir la vérité. Non, le FN n'a pas changé. Oui, il est toujours, indubitablement, d'extrême-droite. Non, il ne s'intéresse pas à ces petits salariés méprisés des hauts fonctionnaires et du patronat. Oui, il reste obsédé par une seule idée : l'immigration. Et non, ça ne lui pose aucun problème de commencer par s'en prendre aux

enfants. Surtout à cette école si dangereusement républicaine. Robert Ménard pousse la gentillesse jusqu'à nous définir l'extrême droite. Sur l'idée d'une finesse – extrême, bien sûr – selon laquelle « *les prénoms disent les confessions* », l'élus distingue les enfants de la population qui l'a élu, et avoue « *ce sont les chiffres de ma mairie. Pardon de vous dire que le maire a les noms, classe par classe, des enfants. Je sais que je n'ai pas le droit, mais on le fait* ». Tout est re-dit : lorsque l'extrême droite a eu le pouvoir, elle en a abusé pour s'acharner sur ses haines, l'a conservé par tous les moyens, violant les lois, et finissant par supprimer l'État de droit. Avis aux amateurs. PHILIPPE MIQUEL

7,7

C'est le pourcentage de salariés syndiqués en France en 2012-2013, ce qui la place 27^e sur les 28 pays de l'UE*. En revanche 55 % du personnel des entreprises de 10 salariés ou plus bénéficient d'une représentation collective ce qui place la France en bonne position.

*Rapport 2014 de la Commission européenne sur les relations industrielles



DIRECTION D'ÉCOLE

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE : LA MINISTRE RÉPOND AU SNUIPP-FSU

Contrairement aux engagements pris, les groupes de travail départementaux sur la simplification administrative ne se sont pas tenus dans de nombreux départements. Au SNUipp-FSU qui dénonçait cette situation, la ministre a répondu qu'elle rappellerait aux recteurs « l'importance de la tenue de ces groupes de travail » et qu'un protocole simplifié sera proposé dès la rentrée 2015. Une mesure qui, pour le syndicat, doit alléger concrètement l'exercice quotidien de la direction d'école, faute de quoi l'appel à mettre en place la consigne « Je réponds quand j'ai le temps » redeviendrait d'actualité.

🔗 Rubrique [Le syndicat/les interventions](#)

EN BREF

RÉFORME TERRITORIALE

DES RECTEURS COORDONNATEURS AU TRAVAIL

La nouvelle architecture territoriale de l'administration a été présentée en Conseil des ministres le 22 avril dernier. D'après le gouvernement, la mise en place de 13 nouvelles collectivités régionales « n'aura pas de conséquence sur la gestion et le périmètre d'affectation des personnels enseignants ». Cependant, neuf recteurs coordonnateurs désignés dans les sept régions fusionnées seront chargés de mener une concertation avec les organisations syndicales pour élaborer un projet d'organisation visant à une coopération inter-académique renforcée. Les décisions éventuelles devraient être connues en juillet.

NOUVEAU STATUT DES PSYCHOLOGUES

LE SNUIPP-FSU CONSULTE

Les discussions engagées dans le cadre des chantiers métier avec les organisations syndicales représentatives doivent déboucher sur la création d'un nouveau corps de psychologues de l'Éducation nationale regroupant les psychologues des 1^{er} et

2nd degrés. Si les grands principes dessinant l'architecture de ce nouveau corps sont connus, certains points restent à discuter ou ne sont pas encore bien définis. C'est pourquoi le SNUipp-FSU vient de lancer une enquête auprès des psychologues du 1^{er} degré en fonction dans les RASED pour recueillir leur avis sur le projet du ministère avant la clôture des discussions.

RÉFORME DU COLLÈGE

LE SECOND DEGRÉ EN GRÈVE LE 19 MAI

La réforme du collège a été rejetée au CSE par des organisations syndicales représentant plus de 80 % des enseignants du second degré. Malgré cette opposition, le ministère maintient son projet d'une réforme fondée sur l'autonomie des établissements qui, pour l'intersyndicale, « ne pourrait engendrer que davantage d'inégalités entre les élèves et mettre en concurrence disciplines et personnels ». Pour ces raisons, l'intersyndicale, comprenant l'ensemble des syndicats du second degré de la FSU, appelle à la grève le 19 mai pour demander « le retrait de cette réforme et la reprise de discussions avec le ministère ».

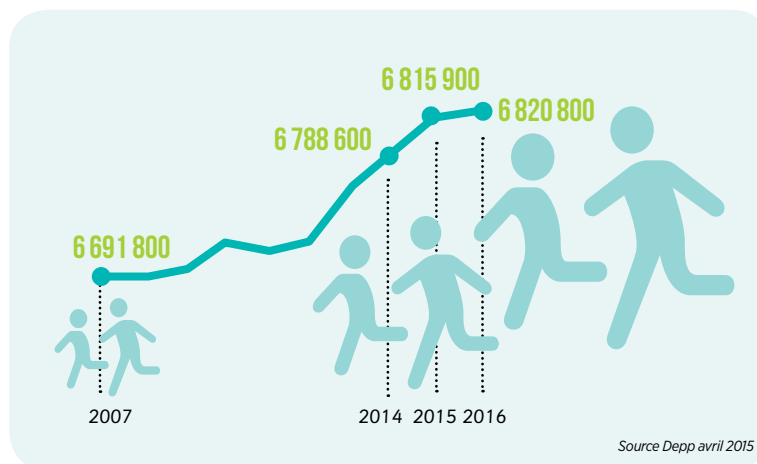
2015, 2016 : EFFECTIFS TOUJOURS EN HAUSSE



27 000 élèves de plus en 2015, 5 000 en 2016. Une récente

note de la Depp annonce une augmentation des effectifs de l'école primaire pour les deux prochaines années. Ces augmentations seront portées par l'élémentaire qui accueillera 26 200 puis 23 200 élèves supplémentaires. Les effectifs de la maternelle baissent mais, d'après la Depp, ils devraient se stabiliser à la rentrée 2015 grâce à l'augmentation de la scolarisation des deux ans. Ils devraient ensuite chuter en 2016 suite au passage à l'élémentaire de la génération des enfants nés en 2010, historiquement importante.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LE PREMIER DEGRÉ EN MILLIERS



Rentrée 2015

Carte scolaire : mauvaise donne

Au cours du mois d'avril, tous les départements ont vu tomber les premiers résultats des opérations de carte scolaire préparant la prochaine rentrée. Le verdict semble conforme à l'analyse faite dès janvier par le SNUipp-FSU. Les 2511 créations de postes pour l'ensemble du primaire ont la plupart du temps été totalement absorbées par les nouvelles dispositions applicables à la rentrée : augmentation du taux de décharge de direction pour les 3 et 9 classes, postes pour les mesures REP et REP+. Résultat, les marges de manœuvre apparaissent bien faibles pour ouvrir de nouvelles classes, faire baisser le nombre d'élèves par classe ou seulement faire face à la hausse démographique. Sans parler des postes de remplacement et de RASED qui font tant défaut.

Parents mécontents

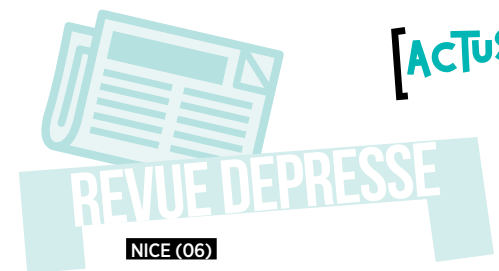
Dans nombre de départements, c'est un affichage négatif qui est sorti des comités techniques et des CDEN avec des fermetures de classes plus nombreuses que les ouvertures. C'est le cas dans le Bas-Rhin (-97,+62), dans l'Indre (-18, +4) dans le territoire de Belfort (-15, +8) ou dans les Landes (-18,



+6). Ailleurs, ce sont les seuils traditionnels d'ouverture et de fermeture qui ont été abandonnés. Comme en Seine-Saint-Denis et en Haute-Garonne où la Direction académique s'est déclarée incapable de maintenir les seuils antérieurs et d'ouvrir une classe dans une maternelle à 33 élèves de moyenne. En Seine-Maritime,

ce sont les écoles rurales qui souffrent avec des classes à trois niveaux de 27 élèves. Dans le Lot-et-Garonne, la dotation de 10 postes ne suffit même pas à assurer les décharges de direction des écoles à 3 classes et les postes supplémentaires en REP et REP+.

La presse départementale s'est largement fait l'écho des propositions parfois intenables de carte scolaire. On a vu donc à nouveau des banderoles rédigées par des parents mécontents se déployer devant les écoles comme à Nice ou à Paris et des rassemblements lors des CDEN comme en Côte d'Or où 6 postes en RASED ont été fermés (voir ci-contre). PHILIPPE MIQUEL



NICE (06)

NICE-MATIN, LE 5 AVRIL

« École en danger », « Non à la fermeture de classe » : les banderoles fleurissent sur les murs de l'école Fuon Cauda de Nice. « La cloche vient de sonner. Dans la cour de récré, les élèves sont assis en rond, armés de cartables sages qui ne montent pas dans la classe. »

PARIS (75)

LE PARISIEN, LE 10 AVRIL

Drôle d'ambiance ce vendredi matin au Rectorat de Paris. Alors que le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) se réunissait dans un climat houleux, près de 200 parents manifestaient à l'extérieur.

CÔTE D'OR (21)

LE BIEN PUBLIC, LE 18 AVRIL

« Touche pas à mon école ! » Au son de ce slogan, des sifflets, des casseroles et des boîtes de conserve, environ 160 personnes ont manifesté hier matin devant la caserne Vaillant de Dijon, où devait se tenir le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN).

GER (32)

LA DÉPÊCHE, LE 5 MAI

Mobilisés depuis 7 mois, les parents d'élèves du Garros ont enfin pu crier victoire hier à midi : les écoles du quartier sont réintégrées dans le réseau d'éducation prioritaire. « Leur détermination a permis de mettre en lumière l'incohérence des ministères de l'Éducation nationale et du budget... » rappelle Betty Jean-dit-Teyssier, du SNUipp-FSU.

BOBIGNY (93)

DIRECT-MATIN, LE 5 MAI

Une quarantaine d'enseignants du primaire et du secondaire ainsi que des parents d'élèves de Bobigny ont décidé d'une journée « école déserte » aujourd'hui dans toutes les écoles de la ville. Ils dénoncent la pénurie de moyens et le non-remplacement des professeurs.

ACTION

PÉTITION NATIONALE MOUVEMENT

Les opérations du mouvement intra-départemental sont en cours. Dans tous les départements, les possibilités de changer de poste se réduisent et le nombre d'affectations à titre définitif, au plus près des vœux des personnels est en recul. Pour le SNUipp-FSU, l'affectation des enseignants doit être basée sur des critères connus de tous et dans le respect d'un barème prenant en compte les réalités départementales. Le SNUipp vient de solliciter le SE-UNSA et le SNUDI-FO pour une adresse à la ministre. Parallèlement, le SNUipp continue sa campagne de pétition nationale pour demander notamment l'organisation d'une deuxième phase de mouvement avec saisie des vœux, la limitation stricte des postes à profil et la fin des nominations arbitraires. Il invite les enseignantes et les enseignants des écoles à la signer massivement. Elle sera remise au ministère en juin prochain. PHILIPPE MIQUEL



OCDE

UN REGARD SÉVÈRE

Une offre de formation continue qui « n'est pas suffisamment centrée sur les besoins des enseignants ». Selon l'enquête internationale TALIS de l'OCDE parue en 2014, 88 % des enseignants déclarent avoir suivi une activité de formation d'en moyenne 8 jours au cours des 12 derniers mois mais ils ne sont que 76 % en France à déclarer 4 jours de formation. « Le manque d'incitations, l'incompatibilité de l'emploi du temps professionnel (ou familial), ou l'inadéquation, aux yeux des enseignants, de l'offre de formation avec leurs besoins » freinent, selon l'étude, la participation des enseignants à des activités de FC.

BILAN SOCIAL

LES CHIFFRES DU MINISTÈRE

« 187 900 personnes ont participé à au moins une heure de formation, on peut donc estimer que 56 % de l'ensemble des enseignants du premier degré ont bénéficié d'une formation. » Sic et c'est le bilan social 2014 du ministère qui le dit en analysant les données enregistrées dans GAIA. En moyenne, les personnes inscrites ont bénéficié de 4 jours de formation, mais ce chiffre revient à 2,3 jours si on le rapporte à l'ensemble des enseignants.

UNESCO

LES ENSEIGNANTS DU XXI^e SIÈCLE

Quel développement professionnel des enseignants ? Comment concevoir de nouveaux espaces et de nouvelles modalités de formation ? Quelle peut-être la place de la vidéo dans la formation des enseignants ? Comment former les formateurs ? La chaire Unesco « Former les enseignants au XXI^e siècle » s'attache à répondre à ces questions en faisant dialoguer politiques, chercheurs et professionnels. Portée par l'ENS de Lyon, elle met en ligne l'ensemble de ses travaux et publie le premier volume d'une collection à venir sur « l'établissement formateur et la vidéoformation. »

✂ <http://chaire-unesco-formation.ens-lyon.fr/>

Formation conti

La Cour des comptes vient de confirmer l'indigence de la formation continue des enseignants. Un problème récurrent qui appelle des réponses urgentes et une priorité pour le SNUipp-FSU à l'heure où de nouveaux programmes entrent en vigueur.

« **U**ne formation continue très faible, sans lien étroit avec les besoins concrets exprimés par les enseignants ». La Cour des comptes vient d'enfoncer le clou dans un référé adressé au ministère de l'Éducation nationale : la FC des enseignants n'est pas à la hauteur des enjeux. La Cour estime que les enseignants du primaire bénéficient en moyenne de trois jours et demi par an de formation, contre huit en moyenne dans les autres pays de l'OCDE. Elle relève par ailleurs « un scepticisme, très majoritaire parmi les enseignants, sur l'aide que leur apportent ces formations dans leur travail quotidien ». La Cour recommande d'« établir un lien plus étroit entre le parcours de formation des enseignants et les caractéristiques de leurs postes » et appelle

aussi à ce que l'offre de formation continue des ESPE « soit adossée à la recherche universitaire et construite en lien étroit avec les besoins concrets exprimés par les enseignants ». Le constat n'est pas nouveau. En 2013, l'Inspection générale qualifiait la FC de « plutôt insatisfai-



ÉDUCATION PRIORITAIRE

ALLÈGEMENT DE SERVICE : UN VRAI « PLUS » EN REP +

« **L**es neuf journées ont servi à la formation et pas seulement les trois ciblées au départ pour cela », constate Nathalie Lagouge la directrice de l'école Romain Rolland à Évreux (27). L'équipe de cette école a bénéficié dès cette année d'un allègement de service de 18 demi-journées qui sera étendu l'an prochain à tous les REP+. Un véritable « plus » car ce temps libéré prévu pour la concertation, le travail en équipe et la formation a permis des échanges souvent impossibles matériellement. Chacun des enseignants est allé voir ses collègues des cycles précédents ou suivants travailler en classe. « Ces quatre jours d'observations mutuelles suivies d'échanges ont été très riches, les collègues ont pu voir concrètement comment les autres géraient le climat de classe ou les règles de vie », précise Nathalie. D'autres demi-journées ont été consacrées à des échanges de pratiques, cycle par cycle, avec les sept autres écoles en REP du secteur. Le temps de parler métier en évoquant ce qui marche bien ou pas dans chacune des écoles. Enfin, ces jours libérés ont permis des réflexions pédagogiques collectives autour du référentiel de l'Éducation prioritaire et du dispositif « plus de maîtres ». Au final un travail exigeant mais positif suivi par l'équipe de circonscription, le formateur REP académique et la coordinatrice du Réseau. « Mais, précise Nathalie, une des clés de la réussite de ces journées, c'est la brigade de 25 titulaires remplaçants affectée à la formation. Car, si on ne remplace pas tous les collègues de l'école en même temps, ça ne marche pas. » L'Eure fait malheureusement figure d'exception en maintenant une politique de formation continue.

nue : de toute urgence



LA COUR, LA MINISTRE ET LE SYNDICAT

Dans son référé, la Cour des comptes dénonce également le défaut de remboursement des frais de déplacement (et parfois de restauration et d'hébergement) des enseignants participant à des actions de formation. Les sages de la rue Cambon indiquent qu'il « *n'est pas conforme à la réglementation et crée un risque contentieux potentiellement lourd* ». Un problème bien connu des sections départementales du SNUipp-FSU qui ne cessent d'interpeller les autorités académiques sur ce point. En réponse à la Cour, la ministre affirme que « *les applications nationales gérant les déplacements temporaires des enseignants ont été mises en conformité* » tout en reconnaissant les faits en admettant que ces « *pratiques non conformes ne sont pas compatibles avec la priorité que constitue l'accompagnement des enseignants* ». Une ambiguïté urgente à lever sur le terrain.

sante et rare» avec des contenus « *déconnectés de la réalité quotidienne des classes* ». Elle dénonçait même des crédits en stagnation, souvent dédiés à « *un autre usage que le financement de la formation continue* ».

Réhabiliter les stages

Conséquence concrète ? La disparition des stages de formation de trois semaines et la quasi extinction des stages plus courts, sauf pour quelques publics désignés (direction, ASH...) au profit d'heures d'animation qui sont loin de remplir la même fonction. Désormais, la panacée résiderait dans M@gistère, outil unique de for-

mation à distance. Or, il ne s'agit que d'une modalité de formation qui devrait s'articuler avec le présentiel au sein de parcours « *hybrides* ». La mise en œuvre de nouveaux dispositifs (« *plus de maîtres* », « *moins de 3 ans*... ») est renvoyée à la formation continue sans que les moyens, en termes de formateurs comme de remplacement, permettent son effectivité. Il est urgent de donner à tous les enseignants du temps pour acquérir une réflexivité sur leur pratique mais aussi réactualiser leurs connaissances sur les apprentissages des élèves. Favoriser les échanges entre pairs, aller voir travailler d'autres enseignants, associer enseignants et chercheurs sur le modèle



LE SNUIPP DONNE DE LA VOIX

« *Deux heures d'animations pédagogiques par ci, un parcours M@gistère par là, et hop, nous voilà prêts pour changer l'école !* » C'est à l'occasion du dernier Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 11 avril qui prévoyait l'étude de 40 nouveaux textes réglementaires dont les nouveaux programmes d'EMC que le secrétaire général du SNUipp-FSU s'est adressé à la ministre au sujet de la formation continue. « *Chacun sait qu'il ne suffit pas d'habiller le changement avec de multiples annonces ou en empilant les décrets et autres circulaires* » a-t-il poursuivi dénonçant une formation qui reste « *le grand mystère de la politique éducative actuelle* ». Pour le syndicat « *dans n'importe quel métier, on n'oserait faire croire à une refondation sans formation continue* ». Et pourtant des programmes de maternelle de qualité vont entrer en vigueur sans aucun plan de FC pour aider les enseignants à se les approprier. « *La vraie refondation doit être celle de la FC* » a-t-il conclu « *sinon rien ne bougera et on demandera encore aux enseignants de tout porter sur leurs épaules et de se débrouiller seuls* ».

des recherches-action, cela passe par des stages de formation et des modalités renouvelées d'accompagnement formatif. La transformation de l'école repose sur la formation continue. C'est la ligne adoptée par tous les pays qui ont réformé avec succès leur système éducatif.

Michel Develay, professeur émérite de Sciences de l'éducation à Lyon 2

3 QUESTIONS À



« Des réformes à discuter en formation »

En quoi la formation continue

est-elle indispensable ?

La formation continue est un moteur de la transformation de l'école et du développement professionnel des enseignants car même s'il existe une adhésion et une pratique de l'enseignant face à des réformes, celles-ci ont besoin d'être discutées, confortées lors d'une action de formation. La FC est nécessaire tant le changement, quel qu'il soit, dans quelque domaine que ce soit, bouscule des certitudes, conduit à des remises en cause, qui sont consommatrices d'énergie et sources d'inquiétude. Une

réforme, a fortiori une rénovation de l'école, affecte les contenus, les méthodes et donc la relation pédagogique. Ce sont des changements majeurs qui peuvent mettre en cause l'identité professionnelle que l'enseignant s'est créée. La formation permet de comprendre les enjeux du changement, d'envisager des stratégies alternatives et d'accompagner la personne dans son itinéraire de transformation.

Quelles modalités peut-elle prendre et quelle place accorder à la formation à distance ?

La formation peut prendre de multiples formes : un stage réunissant des enseignants de différentes

écoles ou ceux d'un même établissement, la participation à un cursus universitaire... Ses contenus peuvent être variés : résoudre des problèmes professionnels, favoriser une pratique réflexive, accompagner des projets d'école, développer une coopération intra et inter écoles... Mais dans tous les cas, il semble que quatre processus soient à privilégier : un travail sur les représentations des enseignants, un travail de conception et d'évaluation de pratiques d'enseignement-apprentissage, l'analyse de pratiques, un visionnement et une analyse de pratiques pré enregistrées. La formation à distance peut s'adapter à certains de ces contenus à condition qu'elle développe des pratiques interactives et

réflexives entre contenus et utilisateurs, permette à certains moments une interaction avec un tuteur et facilite une interaction entre les utilisateurs d'une même FOAD.

Comment articuler formation et accompagnement ?

En faisant en sorte que l'accompagnateur ait participé à la formation et à la définition de la suite qui lui sera donnée et qu'il ait été formé à une posture d'écoute, de conseil et soit capable de réguler sans régulariser, d'anticiper sans antécéder, de valoriser sans juger, toutes attitudes dont un enseignant même ne participant pas à une formation pourrait s'inspirer.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
FRANCIS BARBE
ALEXIS BISSEKINE
PIERRE MAGNETTO
VINCENT MARTINEZ
PHILIPPE MIQUEL

CONSULTATION PROGRAMMES
CE QU'IL FAUT AMÉLIORER

Le ministère lance la consultation des enseignants sur le projet de nouveaux programmes des cycles 2 et 3 redéfinis. Des programmes pas suffisamment opérationnels pour le travail des enseignants et qui demandent à être améliorés : éclairage.

consultation sur le projet de nouveaux programmes des cycles 2 et 3 devait être lancée lundi 11 mai. Les enseignants sont appelés à donner leur avis en répondant à un questionnaire en ligne. Un constat pour commencer. Contrairement à ceux de 2008 dont les rédacteurs anonymes avaient travaillé sans aucune concertation, ceux de 2016 ont été élaborés dans la transparence par le Conseil supérieur des programmes. Selon lui la consultation devrait jouer un rôle réel dans leur conception finale. Globalement, ces programmes se situent davantage dans la compréhension quand leurs prédécesseurs répondaient à une vision « mécaniste » des apprentissages, prônant de supposées bonnes pratiques. L'organisation des apprentissages par cycles est de nouveau affirmée. La grande nouveauté réside dans l'instauration d'un cycle 3 intégrant CM1, CM2 et 6^e sans pour autant que les programmes bénéficient de repères de progressivité suffisants. Sans non plus que le lien école-collège n'ait vraiment été pensé, concernant les modalités pratiques et le temps nécessaire à la concertation notamment.

Cependant, ces nouveaux programmes rappellent s'il en était besoin la complexité du métier. Ils donnent beaucoup plus de marges de manœuvre et font davantage appel à la conception. C'est dire s'ils doivent être des outils professionnels opérationnels pour les

enseignants. Ce n'est pas le cas en l'état et ils doivent être améliorés.

Sur le plan formel tout d'abord, avec un nombre de pages important qui entrave leur lisibilité

et génère de la confusion. L'enseignant dev ne seulement se les approprier, mais aussi travailler à la mise en œuvre des situations d'apprentissage adaptées aux contenus et aux élèves, d'où l'exigence de clarté. Par ailleurs, ces textes ont été élaborés par des spécialistes de chaque discipline. Si c'est plutôt une bonne chose, encore faut-il qu'au final ces apports didactiques soient harmonisés et adaptés aux élèves de l'école primaire. Or, il arrive que certaines notions soient répertoriées au titre de la contribution des disciplines au socle commun dans un cycle, au titre des attendus, compétences ou repères de progressivité dans l'autre. La compréhension doit elle aussi être améliorée pour éviter un jargon inutile : le « *rôle du sujet lecteur dans l'actualisation* », le « *lien entre prosodie et organisation du texte* » par exemple.

Et la formation ?

Et puis, la tâche qui attend les enseignants est complexe. Si des documents d'accompagne-



ment sont indispensables, ils n'y suffiront pas. Il va falloir leur donner du temps pour travailler en équipe et pour s'approprier les programmes. Un plan de formation continue est indispensable pas seulement parce que les programmes changent, mais aussi parce qu'ils suggèrent des pratiques nouvelles.

Mais la réussite des nouveaux programmes passera aussi par une amélioration des conditions de travail. La baisse des effectifs reste primordiale pour retrouver la disponibilité nécessaire à la pratique de l'oral mise en avant aux cycles 2 et 3, au travail de manipulation et d'expérimentation, aux travaux de recherche et de résolutions de problèmes promus par ces programmes et qui ne s'accommoderont pas de classes trop chargées. L'objet de ce dossier spécial de Fenêtres sur cours est d'apporter aux enseignants des éléments d'analyse, éclairés par le travail des chercheurs du monde de l'éducation.

🔗 Voir aussi l'espace dédié sur le site snuipp.fr

PRIORITÉS

4 POINTS CARDINAUX

43 pages pour le cycle 2, 47 pour le cycle 3 sans compter les liens hypertextes et les annexes, une vingtaine de pages supplémentaires : ce projet de programmes est copieux. Le volet 3, celui qui doit guider les enseignants pour la mise en œuvre, apparaît parfois le plus confus et le plus difficile d'accès. Ces programmes doivent plus clairement indiquer les choix de ce qui doit être enseigné, mais également des attendus de fin de cycle clairs, en nombre limité et des repères de progressivité avec un niveau de détail adapté.

Une présentation à harmoniser

Du titre de la matière aux sous-titres des parties, puis aux attendus de fin de cycle, aux « *connaissances* » et « *compétences* » associées et enfin aux « *exemples d'activités et ressources possibles* », ce ne sont pas moins de six niveaux de lecture qui sont parfois sollicités. Les tableaux présentent des entrées différentes entre le cycle 2 et 3, entre les matières au sein d'un même cycle et parfois même au sein d'une même discipline et d'un même cycle comme dans la partie « *explorer le monde* » au cycle 2. On finit par s'y perdre, cela freine la compréhension et peut constituer un obstacle pour la mise en œuvre. La rédaction des programmes laisse parfois percevoir, comme en français par exemple, des systèmes de références différents entre les cycles. Ces références doivent

être unifiées au risque de mettre en difficulté les enseignants des petites écoles où les classes sont souvent à cheval sur deux cycles.

Une concision à améliorer

Tout ne peut pas être dit dans les programmes. Certains éléments relèveraient plutôt des documents d'accompagnement comme les « *exemples d'activités et de ressources possibles* ». Pourquoi ceux-ci et pas d'autres d'ailleurs ? Certains détails pointés dans la 3^e colonne sont d'ailleurs parfois de fausses aides et complexifient les programmes plus qu'ils ne les illustrent. L'utilisation d'une liste de fréquence en français est par exemple suggérée en cycle 2 sans que l'on sache laquelle, ni comment, ni pourquoi.

Le projet contient également des redondances et un langage parfois jargonnant qui n'aident pas à son appropriation (français, math, EPS...). Il gagnerait à être plus ramassé en particulier pour les langues vivantes qui, avec 10 pages, occupent un quart des programmes du cycle 3. Cela mérite réécriture et allègement.

Des attendus pour l'évaluation à clarifier

Des attendus de fin de cycle parfois trop généraux, des compétences parfois très précises... En l'état, cela risque de demander beaucoup de travail aux enseignants pour prélever dans ces

CONSULTATION, OUI MAIS SUR QUEL TEMPS ?

En ligne, individuellement et en réalité sur leur temps personnel ... c'est finalement le choix de la ministre pour mener la consultation des enseignants sur les projets des nouveaux programmes. À partir du 11 mai et jusqu'au 12 juin, les enseignants pourront se connecter sur deux questionnaires, cycle 2 et 3. C'est la première fois que des programmes vont être modifiés en même temps à l'école et au collège avec, qui plus est, de nouveaux cycles. Mais, c'est aussi la première fois qu'une ministre décide de ne pas instaurer une demi-journée banalisée pour les enseignants comme cela avait été le cas en octobre pour les programmes de maternelle. Une consultation pourtant efficace puisqu'elle a permis l'élaboration de programmes de qualité. Le SNUipp-FSU dénonce cette décision et devant ce blocage, il a demandé au ministère que le temps nécessaire à la consultation, six heures d'après lui, soit pris sur l'ensemble des 108 heures y compris les 36 heures dédiées aux APC. Les enseignants ont bel et bien leur mot à dire sur un des éléments phares de l'avenir de l'école. Qu'on leur en donne le temps !

attendus des indices pertinents de réussite et de progrès des élèves, pour les hiérarchiser et les organiser en fonction des différentes années du cycle, pour ne pas en rester à une évaluation trop générale sans pour autant multiplier les évaluations de micro-compétences. Dans tous les cas, il est hors de question de réintroduire « *les usines à cases* ».

Des repères de progressivité à préciser

Les indications pour le cycle 2 et celles pour le cycle 3 ne sont pas cohérentes. Pour le cycle 2, des repères de progressivité aidant à la programmation au sein du cycle apparaissent. Ils sont quasiment absents pour le nouveau cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) qui, parce qu'il est à cheval sur l'école et le collège, en aurait pourtant davantage besoin. À l'intérieur d'un même cycle également, les matières ne sont pas traitées de la même manière : l'histoire-géographie avec des repères annuels, le français sans repères au cycle 3, et les mathématiques avec des repères en annexe au cycle 3.

UN PROGRAMME EN 3 VOLETS



VOLET 1

2 pages



VOLET 2

3 pages



VOLET 3

32 à 37 pages

QUESTIONS DE TEMPS

Emploi du temps : à l'heure de l'EMC

Peu de changements dans les horaires prévus pour les nouveaux programmes si ce n'est l'augmentation du temps imparti à l'enseignement moral et civique (EMC). Celui-ci devra compter une heure par semaine dont 30 minutes « *consacrées à des situations pratiques favorisant l'expression orale* », 36 heures au total, récupérées en partie sur l'éducation artistique ou les sciences. De quoi questionner la faisabilité des programmes dans ces domaines disciplinaires. Car, au final, cela risque de diminuer la place d'activités qui demandent du temps d'installation et de manipulation par les élèves (productions artistiques, sorties musées, démarches expérimentales, compte rendu d'expériences, ...).

Récréation ?

Les programmes sont à nouveau présentés sur 24 heures hebdomadaires. Or, chacun sait bien que du fait des récréations et des temps interstitiels de régulation, nécessaires à la vie de la classe, le temps réel de travail pour les élèves est plutôt de 22 heures par semaine. Il importe que cette contrainte soit prise en compte dans les contenus des nouveaux programmes. Sinon, on demandera encore aux enseignants de tenir l'impossible et de procéder chacun dans leur coin à des arbitrages, en laissant de côté certains contenus, ce qui finit par être inégalitaire pour les élèves.

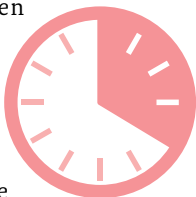
Du temps pour apprendre

Un rapport de l'inspection générale de juin 2013 sur la mise en œuvre des programmes de 2008 affirmait que « *l'efficacité attendue de l'école suppose que soient prises en considération, outre*

les temps d'évaluation, les activités d'entraînement nécessaires à l'automatisation de certaines connaissances, à l'apprentissage de leur transfert et de leur intégration dans des situations de complexité croissante ; le report hors de l'école de ces composantes indispensables à la consolidation des acquis pénalise les enfants qui ne peuvent être aidés ». Les programmes doivent souligner et prendre en compte cette nécessité.

Et les nouveaux rythmes ?

Les programmes n'en disent pas un mot et c'est bien dommage. Pourtant, contenus et rythmes devraient être pensés en cohérence pour une bonne organisation des journées scolaires. Dès 2013, l'inspection générale avait mis le sujet sur la table : « *l'habitude de placer le français et les mathématiques en matinée risque, si elle persiste, de conduire à laisser fort peu de place aux autres enseignements dans des après-midi qui auront une durée inférieure à trois heures* ».



PRENDRE EN COMPTE UN NOUVEAU CYCLE 3 AVEC LA 6^E

La grande nouveauté, c'est un cycle 3 à cheval sur l'école et le collège. Un changement important qui n'a rien d'évident et doit être pensé, organisé et accompagné. À commencer par les programmes qui doivent fournir des repères de progressivité suffisamment détaillés. Professeurs d'école et de collège ne travaillent pas sur les mêmes lieux. S'ils doivent affiner ensemble les progressions, répartir les enseignements sur les trois années du cycle, il doivent avoir du temps pour le faire, une formation commune pour partager leurs expériences professionnelles, un budget pour assurer leurs déplacements.

Cycle
2

Cycle des apprentissages
fondamentaux C2

Durée
annuelle

Durée
hebdomadaire

FRANÇAIS	360 H	10 H
MATHÉMATIQUES	180 H	5 H
EPS	108 H	3 H
LANGUE VIVANTE	54 H	1 H 30
ARTS PLASTIQUES ET VISUELS, ÉDUCATION MUSICALE	72 H (- 9 H)*	2 H
QUESTIONNER LE MONDE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	90 H (+ 9 H)* dont 36 pour l'EMC	2 H 30
TOTAL	864 H	24 H

Cycle
3

Cycle de consolidation
C3

Durée
annuelle

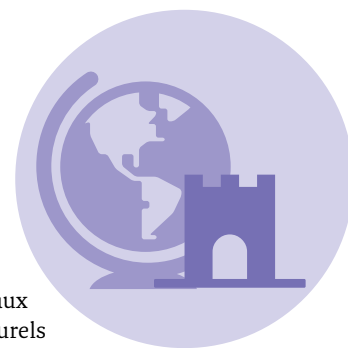
Durée
hebdomadaire

FRANÇAIS	288 H	8 H
MATHÉMATIQUES	180 H	5 H
EPS	108 H	3 H
LANGUE VIVANTE	54 H	1 H 30
SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE	72 H (- 6 H)*	2 H
PRATIQUES ARTISTIQUES ET HISTOIRE DES ARTS	90 H (- 6 H)*	2 H
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	90 H (+ 12 H)* dont 36 pour l'EMC	2 H 30
TOTAL	864 H	24 H

*(+/-) : changements par rapport aux programmes de 2008

HISTOIRE-GÉO

UN NOUVEAU CHAMP DES POSSIBLES



Histoire : des réorganisations nécessaires entre cycles 2 et 3

La programmation propose des repères cohérents en terme de cadre horaire. Le cycle 2, comme approche de la structuration du temps et fixation de tout-premiers repères chronologiques constitue une première approche avant d'entrer dans l'Histoire proprement dite. Dès lors, il serait pertinent de faire glisser au CE2 « *La présence des traces du passé* » actuellement placée en début de CM1. Cela permettrait d'étoffer un peu le contenu de ce cycle 2.

En conséquence, il faut réorganiser le cycle 3. Ainsi, le CM1 débiterait par « *La pluralité des héritages historiques* » en forme d'introduction générale au programme. Dans ce même CM1, il conviendrait aussi d'inverser « *Charlemagne, roi et empereur* » et « *vagues migratoires* » pour respecter la chronologie. Manque par ailleurs dans la succession des rois, le personnage d'Henri IV. De

plus, l'étude de cette période longue pourrait inclure une dimension plus économique et sociale, avec un « *temps des châteaux* » décrivant l'organisation de la société féodale (le seigneur, le prêtre et le paysan). Enfin, une place plus conséquente devrait être donnée à la Révolution Française qui permet d'expliquer les origines du monde contemporain développé au CM2.

Géographie : de nouveaux concepts à rendre plus opérationnels

Au cycle 2, le programme est ambitieux mais difficilement accessible avec ses nombreux niveaux de lecture. Il est coupé en trois parties : se situer, comprendre, concevoir mais les compétences détaillées dans chacune d'elles devraient être traitées simultanément. La progression du proche vers le lointain ne doit pas empêcher de raisonner sur tous les niveaux d'échelle.

La référence aux paysages naturels et aux modes de vie ne doit pas entraîner une vision simpliste et folklorique du monde car la tendance est plutôt à la standardisation des modes de vie.



Au cycle 3, les six compétences générales sont plutôt adaptées, mais la présentation complexe et les attendus qui prennent en compte les évolutions de la discipline peuvent dérouter s'ils ne sont pas expliqués. Contenus et démarches sont désormais conçus autour des principales actions des sociétés « *utilisatrices* » d'espaces. Les repères géographiques deviennent des moyens et non une finalité. La progression est précise mais on peut cependant regretter une trop forte centration sur le territoire proche et national.



SCIENCES & TECHNOLOGIE

DES ORIENTATIONS À PRÉCISER

Généreux, les programmes de sciences se caractérisent malgré tout par une présentation parfois confuse et hétérogène entre les cycles dans laquelle la méthodologie est trop prégnante et certaines orientations peu explicites pour aider à la mise en œuvre.

Trop de méthode, pas assez d'action

Autour de trois thèmes - la matière, le vivant et les objets - le cycle 2 invite donc à « *questionner le monde* » dans le cadre d'une démarche d'investigation destinée à permettre aux élèves de « *construire les premiers concepts et modèles* ». Mais les activités de catégorisation, de comparaison, de différenciation tout comme la pédagogie de l'étonnement sont trop faiblement mentionnées. Les contenus privilégient la méthode et l'apprentissage de ses étapes au détriment des questionnements et de l'action des élèves. Il serait préférable de se concentrer sur l'expérimentation, dans le prolongement de ce qui se pratique à l'école maternelle, afin de faire vivre les situations aux élèves et de faciliter

leur appropriation du monde dans sa diversité. De plus, les repères de progressivité mériteraient d'être clarifiés. Enfin, les formulations conceptuelles sont parfois approximatives et les contenus peu actualisés : par exemple, les programmes proposent de différencier des objets selon qu'ils sont alimentés avec des piles ou sur secteur sans prendre en compte que de nombreux éco-produits fonctionnent avec des énergies renouvelables.



Des contenus trop denses ?

Les trois thématiques du cycle 3 (l'homme et son environnement, matière/mouvement/énergie et vivant/matériaux) actualisent les contenus en les inscrivant dans des problématiques sociétales : production d'aliments de qualité, transformations et utilisations de l'énergie, impact environnemental d'un objet... En outre, ils intègrent les usages des TICE : utilisation des environnements de travail numériques, conception assistée par ordinateur, programmation... C'est un bon point. Cependant, le contenu apparaît dense au regard de la réduction horaire de 6h annuelles dans les nouveaux programmes.



FRANÇAIS

DES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES

« Le nouveau texte invite à trouver un équilibre entre des apprentissages explicites, des activités systématiques et la compréhension et la production de textes. Il est structuré autour de quatre domaines : le langage oral, la lecture et l'écriture ou la compréhension de l'écrit, l'écriture, l'étude de la langue. La place de l'oral y est réaffirmée au cycle 2 comme au cycle 3. Les élèves doivent être engagés dans des activités langagières en situation de production ou de compréhension. Le travail d'étude de la langue doit porter davantage sur le repérage des régularités plutôt que sur les phénomènes exceptionnels.

Des contenus adaptés ?

Cycle 2 Un lien plus explicite doit être fait avec les apprentissages de la maternelle. En effet, les élèves ne découvrent pas au CP les codes de la communication qu'ils ont déjà travaillés à la maternelle. De la même façon, la maternelle a permis la découverte du principe alphabétique dont la maîtrise constitue une acquisition déterminante dans l'apprentissage de la lecture et permet de mieux travailler la compréhension. En ce sens, le code alphabétique est une activité qui doit se poursuivre de

manière régulière sans que les finalités premières de la lecture que sont l'accès au sens et la compréhension soient minorées.

Les programmes gagneraient à être plus explicites sur les éléments de décalage entre oral et écrit. Souvent par exemple, l'orthographe ne peut se travailler qu'à partir de l'écrit, notamment en ce qui concerne les accords en genre et en nombre.

Le double sens de « écriture » pose question. Les programmes mélangent ce qui relève de la maîtrise du geste grapho-moteur, c'est à dire le tracé des lettres, et ce qui relève de la rédaction c'est à dire la production de textes variés. Dans les attendus de fin de cycle comme dans les indications, il paraît utile de différencier écrire et rédiger. Dans les classes de cycle 2, pratiquer l'écriture ne suffit pas, le travail de production doit être effectué en partie à l'oral.

Certains contenus ne figurent ni dans les compétences ni dans les connaissances : on les trouve dans les repères de progressivité comme par exemple le traitement des homophones grammaticaux, le travail sur l'ordre alphabétique, les compléments de phrase, ... cela contribue à fabriquer des programmes encore lourds.



Attention, là aussi, à ne pas proposer aux élèves trop de « métalinguistique » et pas assez de mise en activité. Pour apprendre à lire et à écrire, il faut lire, lire... et écrire, écrire...

En étude de la langue, on trouve « une subordonnée comme sujet », « un prédicat qui ne serait pas toujours le groupe verbal », ... Le texte pourrait être plus précis sur les natures et les fonctions à étudier.

Pourquoi parler d'accord de l'attribut alors qu'il n'est pas dans la liste proposée des terminologies à utiliser ? Ou de subordonnée sans que l'étude des phrases complexes soit inscrite dans les connaissances à acquérir ?

Quelle opérationnalité ?

Les programmes sont parfois jargonnants, on parle d'affixes, de morphologie dérivative, de degré de guidance, d'hypéronymie, du « rôle du sujet lecteur dans l'actualisation », « lien entre prosodie et organisation du texte à l'oral et à l'écrit », ..., il faut simplifier les termes utilisés.



• Les programmes doivent faire des choix, éviter toute dispersion inutile et définir des priorités comme par exemple, la production de textes.

L'idée de tâches d'entraînement à partir d'activités variées et stimulantes est importante pour consolider les apprentissages

• Ils sont parfois peu opérationnels : dans la partie « oral » et « lecture et écriture » par exemple, on trouve de grands objectifs généraux mais difficiles à décliner pour marquer des étapes et dégager des activités précises.

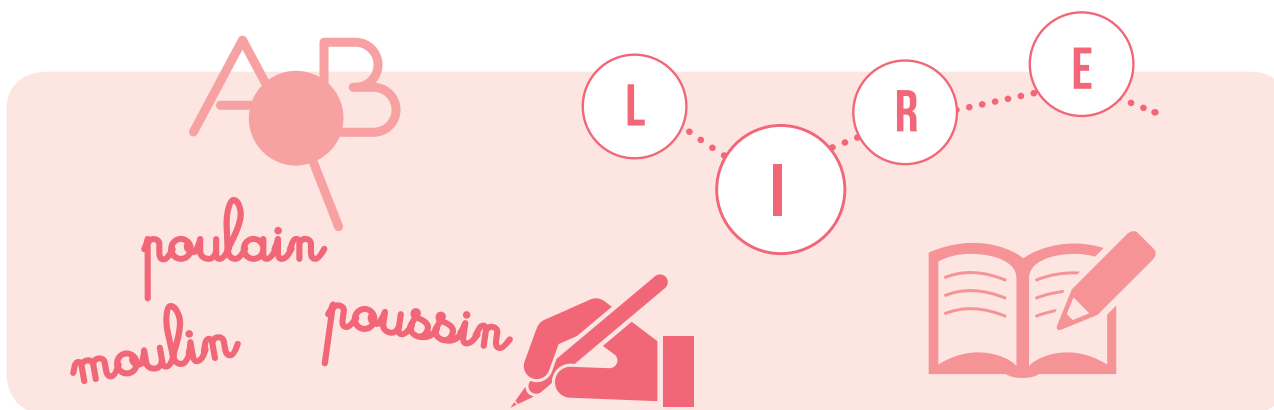
• « L'exercice de la vigilance orthographique » est cité comme une activité dès le CP. C'est davantage un objectif dont il faudrait préciser les moyens de l'atteindre. D'ailleurs dans cette troisième colonne, certains exemples n'en sont pas « une approche transversale » par exemple



• Comme pour le cycle 2, les programmes n'insistent pas suffisamment sur la nécessité de mettre les élèves en action.

• On découvre de nombreuses





nouveautés qui ne sont pas assez explicitées : on n'étudie plus les groupes de verbes classiques mais les ressemblances morphologiques, on ne parle plus de circonstanciels mais de compléments de phrase, ni de groupe verbal mais de prédicat... ces changements importants doivent être davantage expliqués et mis en valeur.

- Le statut de la colonne « *méthodes démarches outils* » est ambigu car il suggère parfois des compétences à développer alors qu'il est sensé proposer des exemples.

Les attendus permettent-ils l'évaluation ?

- Dans « *compétences attendues en fin de cycle* », on trouve « *lire et comprendre des textes adaptés à l'âge et à la culture des élèves* ». Dans les « *composantes des compétences* », on lit « *comprendre un texte et l'interpréter* ». Dans les deux cas, il s'agit de compétences complexes difficilement évaluable en l'état.
- Des compétences évaluable se retrouvent alors dans la colonne « *connaissances* » et parfois même dans les exemples d'activités. Il faut fixer des savoir-faire plus précis et plus identifiables tant pour la mise en œuvre que pour l'opérationnalité et l'évaluation.
- En lecture, des perspectives d'évaluation sont données dans les repères de progressivité et non dans les attendus.

Quels repères de progressivité ?

Cycle 2 Ils sont parfois abscons « l'élève explore les possibilités de jeu et de pensée qu'offre l'écriture » et parfois peu opérationnels. Dans les parties « *oral* » et « *lecture* » par exemple, on donne de grands objectifs généraux mais difficiles à décliner pour marquer des étapes. On verra par exemple « *lire des textes plus longs et plus complexes* » au CE1 et CE2 ce qui ne donne pas beaucoup d'éléments de progressivité

Cycle 3 Peu de repères notamment dans l'oral au cycle 3 qui est pourtant une matière réévaluée à la hausse, mais plus encore pour l'étude de la langue : les repères sont inexistant alors même que le cycle a changé.

LANGUES VIVANTES ENTRE DEUX CYCLES LA MARCHÉ EST HAUTE

L'esprit de l'enseignement des langues a changé positivement. Mais la priorité à l'oral prônée au cycle 2 s'estompe dans un cycle 3 qui privilégie une approche par la grammaire, la phonologie ou le lexique et dont les objectifs semblent trop ambitieux.

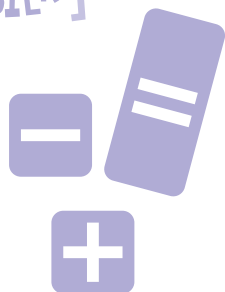
Intégrer la progression dans les programmes

Cycle 2 « *La langue orale est la priorité* » indiquent les programmes de cycle 2. Véritablement pensé pour des élèves de cet âge, le texte appelle à « *dédramatiser la prise de parole* ». Il invite aussi à une analyse de la langue et à une approche culturelle. Construits autour de ces impératifs, les programmes proposent des exemples d'activités qui peuvent aider à construire des outils d'évaluation : chants, comptines, saynètes, extraits d'albums ou de films pour la jeunesse, jeux, enregistrements sonores... En revanche, les éléments de progressivité sont explicitement renvoyés aux progressions du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dont le niveau A1 d'acquisition demeure la norme pour le cycle 2. Cette référence n'est pas acceptable ici et les progressions devraient être clairement intégrées aux programmes.

Des ambitions difficilement réalisables

Cycle 3 Points positifs : le texte insiste sur la dimension culturelle de la langue qui devient en cycle 3 un objet d'observation et de réflexion. Mais la priorité à l'oral s'estompe au profit d'une approche par la grammaire, la phonologie ou le lexique. Il est attendu des élèves des notions grammaticales qui ne sont pas citées dans les programmes de français (possessifs et démonstratifs, pronoms relatifs, auxiliaires...) et les attendus de fin de cycle comme les repères de progressivité sont trop denses. Par conséquent ils manquent d'opérationnalité. Au terme du cycle, les élèves devraient aussi suivre « *la trame d'une histoire* » ou « *raconter succinctement des expériences vécues ou imaginées* ». Des ambitions difficilement réalisables en regard des conditions de formation initiale et continue des enseignants.





MATHÉMATIQUES

UNE PROGRESSIVITÉ À AFFINER

« **L**a résolution de problèmes est au centre de l'activité mathématique des élèves. » Le ton est donné dès le cycle 2 et confirmé au cycle 3 : « la résolution de problèmes permet de montrer comment certaines notions mathématiques peuvent être des outils pertinents pour résoudre certaines situations. » Les programmes affirment l'ambition de développer « les six compétences spécifiques et majeures des mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer ». Tranchant avec ceux de 2008, ils réaffirment la primauté du calcul mental et réfléchi avant le calcul posé, et proposent des contenus plus raisonnables en ce qui concerne les opérations. Ils donnent plus de poids au domaine « grandeurs et mesures » qui doit être lié à la construction du nombre et aux calculs. La géométrie fait plus de place aux connaissances spatiales et convoque également les problèmes.

Des contenus adaptés ?

On peut noter un alourdissement des programmes en géométrie : au cycle 2, le travail sur l'espace est plus détaillé mais sans diminution de la géométrie plane et avec un travail conseillé

sur des logiciels de géométrie. Au cycle 3, on trouve l'utilisation de logiciels de programmation et la production d'algorithmes simples. Si l'on veut laisser toute sa place à la recherche et à la résolution de problèmes, il faut procéder à tous les allègements et simplifications possibles.



- « L'égalité comme expression de l'équivalence entre deux désignations du même nombre » est un savoir un peu compliqué qui peut être reporté.
- Le lien entre addition et soustraction $17 + ? = 32$ ou $? = 32 - 17$ est lui aussi prématuré et pas accessible par tous les élèves de cet âge.
- La distinction boule-sphère ne présente que peu d'intérêt.
- L'étude de la perpendicularité et du parallélisme au C2 est sans doute prématurée car ces propriétés ne sont utilisés que pour le carré et le rectangle qui peuvent se définir par les angles droits.
- L'étude de la symétrie peut être simplifiée

Enfin, l'accent mis sur les différentes écritures d'un nombre et leur comparaison ne doit pas se traduire par des manipulations formelles et des exercices systématiques.



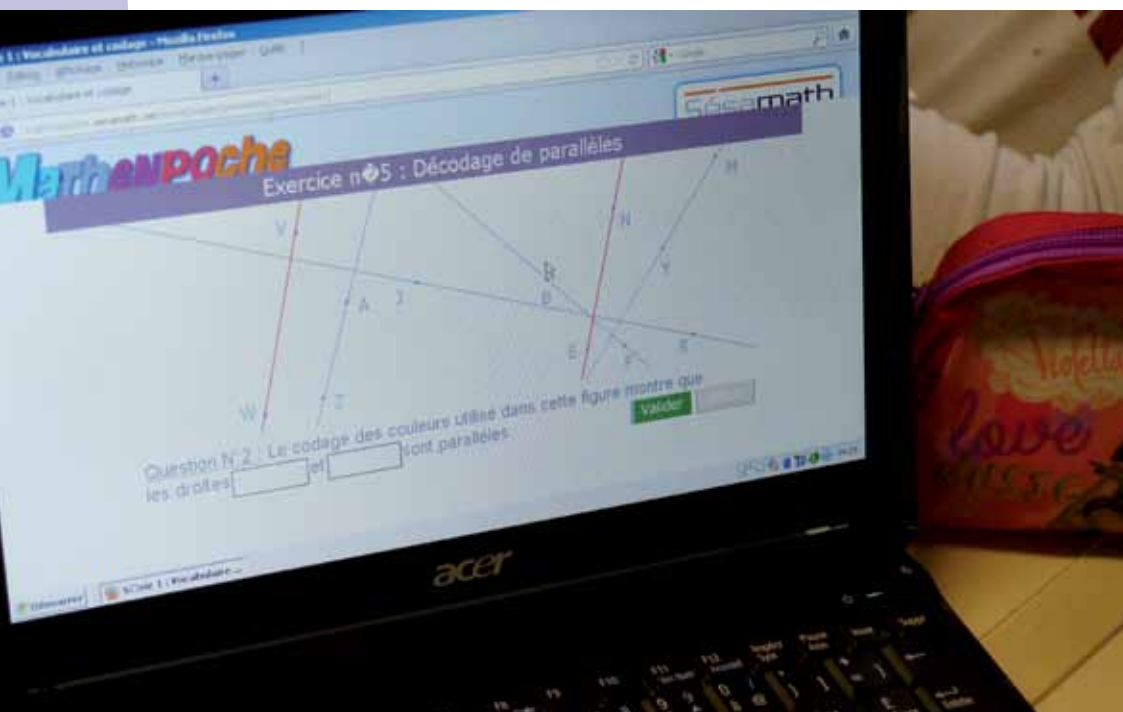
- La construction du triangle au compas peut être réservée à la 6^e.
- La caractérisation des triangles particuliers au CM2 pourrait se faire à partir des angles qui sont visibles plutôt qu'à partir des axes de symétrie qui sont eux à construire.
- Les attentes détaillées en annexe pour tous les objets géométriques pourraient être révisées à la baisse.
- Par contre, il manque l'utilisation des parenthèses et des priorités dans un calcul en ligne.

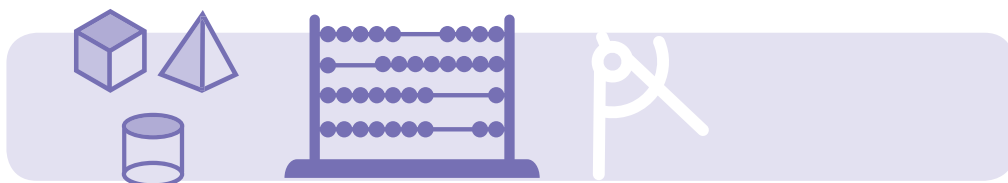
Quelle opérationnalité ?

Le statut de la 3^e colonne appelée selon les cycles « exemples d'activités, ressources » ou « démarches, méthodes et outils » pose problème car il confère beaucoup d'importance aux exemples cités au détriment d'autres manières de faire qui peuvent être aussi pertinentes. Cet inventaire est-il exhaustif ou illustratif, injonctif ou facultatif ?

Si la résolution de problèmes est pointée comme indispensable, les programmes ne donnent pas assez d'informations sur le type de problèmes réalisables, sur les différentes stratégies mobilisables. Les programmes parlent de progression qui « s'appuie sur la hiérarchie des structures arithmétiques sous-jacentes » sans les préciser, ce qui est loin d'être opérationnel.

- De même en calcul mental, peu de détails sur les contenus qui doivent être mémorisés à la fin de chaque cycle et sur les étapes de cette mémorisation.
- La définition de l'utilisation d'un logiciel de géométrie et de programmation n'est pas assez précise : quels logiciels, pour quels objectifs, avec quelle progression ?
- Il conviendrait de définir certains termes spécifiques comme la « quotiention », des espèces de grandeur, des quantités « discrètes ou continues », la « perspective cavalière » en géométrie.





L'usage de la nouvelle orthographe des nombres écrits en lettres pourrait être recommandé dans un souci d'harmonisation et de simplification.

Les attendus permettent-ils l'évaluation ?

Dans cette partie Mathématiques les compétences attendues en fin de cycle sont très générales et peu opérationnelles pour l'évaluation. Le cycle 2 comprend seulement 13 compétences générales comme par exemple « *comprendre ce qu'est notre système de numération* ». Il faut donc chercher dans la première colonne des tableaux, des compétences évaluables qui, pour le coup, sont très nombreuses. Plus de 50 au cycle 2.

Au cycle 3, il n'y a que 11 compétences générales attendues et là aussi de très nombreuses compétences. On peut trouver certaines connaissances ne renvoyant à aucune compétence comme par exemple « *multiples et diviseurs* ».

Quels repères de progressivité ?

Des indications bienvenues mais qui ne sont pas homogènes. Elles sont parfois trop floues (résolu-

tion de problèmes, calcul mental) parfois trop précises et contraignantes (en géométrie cycle 3 par exemple) ce qui peut poser problème dans des classes à plusieurs niveaux ou des écoles qui souhaitent établir leur propre progression.

Les repères sont présentés de façon très hétérogène : dans le corps du texte en fin de tableau au cycle 2, en annexe au cycle 3 mais là encore, ils sont parfois déclinés en tableaux, parfois décrits de façon littérale, ce qui n'en facilite pas la lecture.



Certaines étapes de l'étude des nombres sont contestables : limiter la désignation orale des nombres à 69 au CP par exemple sans voir l'ensemble de la famille de soixante ou encore marquer une étape inutile à 499 au CE1.



On manque d'indications sur une progressivité en calcul mental et dans la résolution de problèmes.

Des précisions et une exhaustivité en géométrie qui alourdissent les programmes.



ÉDUCATION ARTISTIQUE

GÉNÉREUX MAIS PEU RÉALISTE

Les programmes de 2008 qui voyaient l'apparition de l'histoire des arts étaient particulièrement succincts et peu prolixes en matière de pratiques artistiques. Changement de cap pour ce projet, aussi bien en arts plastiques qu'en éducation musicale, l'accent est mis sur la production personnelle des élèves : dessiner, modeler, raconter, chanter, produire des sons et des images... Ces activités donnent lieu à l'appropriation de différentes techniques, incluant les TICE, de connaissances sur les outils et les matériaux, et sont nourries de la fréquentation régulière d'un patrimoine culturel. L'ambition est présente surtout quand le projet invite à coordonner les programmes avec le parcours d'éducation artistique et culturel que doit emprunter chaque enfant dans et hors l'école. Mais il peut aussi laisser démuni et interrogatif. Comment mener à bien des activités que l'on sait chronophages et exigeantes au niveau matériel et financier à l'intérieur des deux heures hebdomadaires prévues ? Comment encadrer les élèves avec efficacité et pertinence sans la formation, ni l'accompagnement nécessaires ?

ÉDUCATION PHYSIQUE & SPORTIVE DONNER PLUS DE REPÈRES, AIDER À LA PROGRAMMATION

Le projet de programmes en EPS fait référence à la dimension culturelle des activités physiques sportives et artistiques (APSA), à l'inter-disciplinarité avec notamment les interactions avec les sciences. Encore trop jargonnant, le projet se cantonne à une présentation générale qui manque de repères et de précisions sur les attendus en fonction de l'âge des élèves. Le regroupement en 6 compétences (7 au cycle III) peut être discuté. Certaines APSA gagneraient

à être citées de manière plus explicite avec des repères de progressivité au cours de chacun des cycles : Par exemple passer progressivement de jeux collectifs simples aux sports codifiés, en graduant la difficulté technique éviterait aux élèves de suivre trois cycles basket au cours de leur scolarité. Les programmes pourraient également mentionner l'organisation d'événements sportifs et culturels, composante structurante pour l'EPS à l'école.

Chers collègues,

Nous déplorons, tout comme vous, les conditions d'organisation de cette « consultation ». Vous devrez télécharger les projets de programmes de plus de 40 pages pour chaque cycle qui comptent aussi plus de 20 pages d'annexes et des liens hypertextes. Il faudra également prendre le temps de les lire et de vous les approprier. Enfin, vous devrez répondre à un questionnaire en ligne de 73 questions à choix multiples et 31 questions ouvertes d'expression libre. Et tout cela... sans

bénéficier de temps dégagé permettant la réflexion professionnelle en équipe. Il est regrettable que le ministère ne nous donne pas les moyens d'organiser une consultation de qualité comme nous lui avons demandé.

Nous espérons néanmoins que ce dossier vous apportera de premiers éclairages pour donner votre avis sur un sujet qui concerne votre travail, l'école et la réussite des élèves. Ne vous privez pas, prenez la parole.

AVENIR DE LA SEGPA : RETOUR DE CONSULTATION

« L'avenir de la SEGPA et notamment de la classe de 6^e doit s'écrire avec les enseignants ». C'est cette conviction qui a conduit le SNUipp-FSU à lancer le mois dernier une consultation en ligne* auprès des personnels concernés, alors qu'une nouvelle circulaire est attendue pour la rentrée 2016. Premier enseignement, si 86 % se déclarent très attachés à la structure organisée en quatre divisions de la 6^e la 3^e, 87 % demandent une meilleure articulation avec le collège dans la vie scolaire des élèves. Le projet de transformer la classe de 6^e SEGPA en un dispositif d'aide et de co-intervention auprès d'élèves scolarisés en 6e, comme l'envisage pour l'instant le ministère lors du premier round de discussion, ne fait pas recette. Seuls 17 % y sont favorables et uniquement pour certains élèves. L'attachement à la classe de 6^e SEGPA est fort. Elle est considérée comme le bon format pour construire un enseignement adapté aux besoins de ces élèves en grande difficulté. 83 % souhaitent en revanche voir se développer une meilleure intégration au

sein du collège, par des projets communs d'enseignement dits « en barrette » pour par exemple, l'EPS, les arts, la technologie, mais aussi les maths ou le français, par la mise en place de groupes de besoins et de projets culturels par niveaux de classe et avec les moyens nécessaires.

Des priorités à faire valoir

Leur avis est par ailleurs très partagé sur une nouvelle modalité d'orientation liée à la mise en place du cycle CM1-CM2-6^e (voir ci-dessous). Enfin, quand on leur demande de choisir trois priorités, viennent en tête le passage à 18h d'enseignement hebdomadaire, des moyens supplémentaires pour la prise en charge globale de leurs élèves (psychologique, sanitaire et sociale)



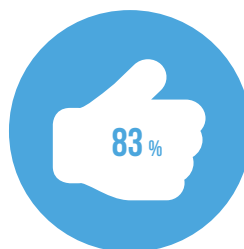
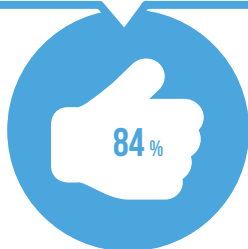
et une revalorisation de leurs salaires. Le SNUipp-FSU vient de transmettre au ministère les résultats complets de cette consultation comme nouvelle base de discussion pour la concertation du 18 mai prochain. FRANCIS BARBE

*Enquête réalisée par le SNUipp-FSU auprès de 728 enseignantes et enseignants de SEGPA entre le 2 et le 9 avril 2015

LES RÉSULTATS EN IMAGES

L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

La classe de 6^e SEGPA doit être maintenue comme format d'enseignement adapté aux difficultés des élèves.



La classe de 6^e SEGPA doit être mieux articulée avec le collège en ayant les moyens de développer des projets communs d'enseignements en barrettes, des groupes de besoins, des projets culturels par niveaux.

L'ORIENTATION EN SEGPA

Avec le nouveau cycle III (CM1, CM2, 6^e), la commission d'orientation doit prononcer une pré orientation en SEGPA en fin de CM2 puis acter l'orientation en fin de 6^e (avec sorties et nouvelles entrées possibles).



Un nouveau CAFIPEMF pour la rentrée

Mieux accompagné et avec des épreuves revues, l'organisation du CAFIPEMF fera peau neuve à partir de la rentrée prochaine. Le processus de certification sera désormais étalé sur deux années. La première, l'épreuve d'admissibilité, sera basée sur un entretien avec un jury à partir d'un dossier professionnel fourni par le candidat et présentant son itinéraire ainsi qu'une expérience significative. La deuxième année, l'admission comprendra deux épreuves : la rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel et, au choix, l'analyse d'une séance de classe ou l'animation d'une action de formation. Pour être admis, le candidat devra obtenir une note minimale de 12/20 à partir de 4 critères notés sur 5. Enfin, les admissibles de l'ancien CAFIPEMF conserveront le bénéfice de l'admissibilité et n'auront donc qu'à présenter les nouvelles épreuves d'admission. L'accompagnement des candidats reste sur la papier la principale évolution. La première année, ce sera par l'équipe de circonscription qui devra leur proposer des ressources ou des visites de classes suivies d'analyses. La seconde année, des modules de formation spécifiques devront être organisés en lien avec les Espé. Ils pourront faire l'objet de délivrance de points ECTS pour encourager les futurs maîtres-formateurs à poursuivre un parcours diplômant en Master.

L'accompagnement acté sur le papier

Pour en arriver là, le SNUipp-FSU a été à l'origine de nombreuses évolutions qui ont abouti à l'adoption du texte au Conseil supérieur de l'éducation le 11 avril dernier. Il a clairement porté l'idée d'une certification moins chargée, mieux accompagnée et qui corresponde au cœur de métier des PEMF ou conseillers pédagogiques. Le syndicat a pu ainsi ajouter la possibilité d'un CAFIPEMF option «maternelle». Au lieu d'une admissibilité décidée par le seul IEN, il a obtenu que les candidats soient évalués tout au long du processus par un jury pluriel comprenant un PEMF. Le syndicat a pu également rajouter à l'admission la possibilité d'une épreuve d'analyse de pratique de classe supprimée dans le projet initial. Enfin, il est intervenu pour que les candidats admissibles puissent, avant les épreuves finales, être associés à l'accompagnement des enseignants stagiaires et bénéficier d'entretiens-conseil avec des formateurs des Espé. Reste à mettre en œuvre ces engagements en dégageant du temps pour les candidats et en assurant leur remplacement. ALEXIS BISSERKINE



RECONNAITRE LES ANIMATEURS-FORMATEURS TICE

La refonte du CAFIPEMF a permis de faire évoluer l'option portant sur le numérique en lui donnant une dimension pédagogique qui permet aux animateurs Tice de s'inscrire dans cette certification. Mais le nouveau texte ne répond qu'en partie au besoin de reconnaissance de ces personnels. C'est pourquoi le SNUipp-FSU vient d'écrire à la ministre afin qu'un groupe de travail se réunisse au plus vite pour élaborer un cadrage national définissant les missions et les modalités de certification des X-Tice. Il s'agira également d'avancer sur les questions de décharge de service et de régime indemnitaire de cette fonction.



CITOYENNETÉ

PROGRAMME D'EMC : TROP FLOU ET TROP LOURD

L'enseignement moral et civique arrive à la rentrée prochaine, à la place de l'instruction civique et morale des programmes de 2008. Un enseignement qui restera inscrit en 2015-2016 dans les 78h englobant aussi l'histoire géographie, puis disposera d'une nouvelle grille horaire à la rentrée 2016. Le texte présente des orientations intéressantes et inscrit cet enseignement dans la vie de la classe au travers d'activités ciblées telles que les débats réglés, les jeux de rôle ou la rencontre avec la littérature jeunesse et les œuvres mythologiques. Mais il a aussi de sérieuses faiblesses. Contenus éclatés, indications de mise en œuvre trop floues et attendus de fin de cycle qui rendent leur évaluation problématique. Le Conseil supérieur de l'éducation a d'ailleurs majoritairement rejeté ce texte, le SNUipp-FSU demandant qu'il soit retravaillé et n'entre en vigueur qu'à la rentrée 2016. Peu importe pour le ministère, qui maintient son application à la rentrée prochaine. Le souci d'affichage médiatique semble avoir pris le pas sur les nécessités pédagogiques et professionnelles.

➤ Rubrique L'école/les programmes

COLLOQUE JEUDI 11 JUIN À BLOIS (41)

L'ÉCOLE RURALE, ENJEU D'ÉGALITÉ ET DE RÉUSSITE DE TOUS

Le 11 juin prochain, le SNUipp-FSU organise un colloque sur l'école rurale à Blois. Ce moment de réflexion et de débat, ouvert à tous les enseignants, interrogera les nouveaux enjeux d'une école rurale en prises aux mutations territoriales. Avec de nombreux partenaires et acteurs éducatifs, le syndicat poursuit la réflexion engagée depuis sa création afin d'être source de propositions pour transformer l'École en milieu rural pour la réussite de tous les élèves.

9H30 Accueil

10H Introduction et présentation des résultats d'une enquête menée par le SNUipp-FSU «Le visage de l'école rurale aujourd'hui»

Sébastien SIHR,
secrétaire général
du SNUipp-FSU

11H «Mutations territoriales : les nouveaux enjeux»

Yves JEAN, géographe
et président de l'université
de Poitiers

12H30 Pause déjeuner

13H30 «L'école rurale,
levier de la réussite»

ZOOM sur le département
des Hautes-Alpes (05)
avec la participation
de représentants de la
communauté éducative
(enseignant-es, élu-es, IEN,
EMALA ...)

14H30 TABLE RONDE
«Quelle structuration
de l'école rurale pour la
réussite des élèves»

avec la participation
de **Michel BARON,**
représentant de la
Fédération Nationale
pour l'École Rurale et
un représentant de
l'Association des Maires
Ruraux de France

15H30 Clôture
des travaux

➤ Inscriptions sur snuipp.fr



Une hirondelle fait le

Près de 200 classes maternelles, élémentaires et spécialisées ont participé cette année au concours « *La poésie se joue des contraintes* » organisé par le SNUipp-FSU, en partenariat avec la BNF, la Ligue de l'Enseignement, la Ville de Paris, le Printemps des poètes, les éditions Rue du Monde, Actes Sud junior, Le Rouergue jeunesse, Thierry Magnier et le Café Pédagogique. Dans leurs productions, les poètes en herbe ont libéré leur imagination en se jouant des règles imposées par les jeux d'écriture de la musique poétique. C'est « *l'hirondelle* » de l'école primaire Cadet d'Arblade qui a rapporté le trophée dans ce petit village du Gers.

PREMIER PRIX une classe de découverte

École primaire Cadet d'Arblade-le-Haut (32),
classe de CE1-CE2 de Béatrice Palangue

« *Un projet pédagogique ça booste une classe, cela crée une cohésion pour être dans le plaisir de faire. C'est aussi une rencontre avec l'autre, avec le groupe* » explique Béatrice Palangue, enseignante de la classe lauréate du concours. C'est la première fois qu'elle fait un travail aussi approfondi sur la poésie. « *C'est un beau matériau pour l'étude et la compréhension de la langue. C'est plus ludique aussi* » continue-t-elle. C'est au détour d'exposés sur les rapaces et les oiseaux migrateurs présentés à sa classe que le projet sur l'hirondelle est né. « *On va raconter le voyage de cette hirondelle* » a-t-elle dit aux enfants. Les pays, la géographie, les montagnes, les états de l'eau à travers la lecture de poésies, d'albums, de

textes informatifs, l'écoute musicale, l'étude de tableaux ont enrichi l'écriture des escales de l'oiseau migrateur. L'étude de la langue n'a pas été oubliée avec de nombreux tris de mots. Pour chaque étape du voyage une contrainte poétique a été choisie et travaillée dans la réactivité permanente : acrostiches, haïkus, rimes croisées, embrassées et plates. La musique des mots a été invoquée pour travailler chaque contrainte. « *La contrainte est porteuse de liberté et elle a libéré la parole et l'écriture des élèves* » ajoute Béatrice. Concours de circonstance, l'école venait d'être équipée numériquement Natacha de Canopé, venue former les élèves a apporté une aide précieuse à la réalisation du film d'animation par les petits poètes. « *Mon grand bonheur, c'était leur plaisir de faire, leur étonnement devant ce qu'ils arrivaient à écrire et devant mon admiration. Je n'étais plus la maîtresse, maître du jeu. Ils étaient maîtres et acteurs de leur création* ».



printemps...

DEUXIÈME PRIX un caméscope numérique

École élémentaire René Mure de Commelle-Vernay (42) classe de CM1-CM2 de Mme Bousquet

Ici Londres...Un enfant, Clément, rêve et s'évade en entendant les messages diffusés par la BBC pendant la seconde guerre mondiale. Après un film d'animation, la classe a conçu « *L'émetteur de poèmes* ». Ce recueil original des poésies écrites et illustrées en noir et blanc pour les messages d'époque et en couleurs pour leur production personnelle par les élèves, a été réalisé à partir de contraintes poétiques et de messages codés qu'ils ont choisis dans le livre de Michel Augéard « *Melpomène se parfume à l'héliotrope* ».



École élémentaire Isle Verte de Soustons (40) classe de CP de Mme Schorsch

La petite collection de l'Isle Verte ce sont de petits albums de même format écrits, illustrés et fabriqués collectivement par la classe. À chaque livre sa contrainte - à partir de trois mots clés, rimes avec des prénoms, sur le modèle d'un haïku - pour jouer avec les mots, les faire rimer, les mettre ensemble pour faire de drôles d'associations, les mélanger, les remplacer... Ces albums ont été conçus pour circuler dans les foyers et permettre aux familles de jouer avec les contraintes de l'album rapporté.



École primaire de Bouillante (971) classe de CLIS de Mme Vialaneix

Il a fallu de nombreux jeux d'écriture, de nombreuses lectures et de l'écoute pour que les neuf élèves de cette CLIS se donnent le droit de jouer avec les mots, de rire avec... Et alors pourquoi ne pas jouer ces mots aux dés dont le nombre de vers serait donné par le premier lancer, le nombre de mots par le second ... ? Le hasard du jeu, contrainte libératoire, pour prendre enfin la parole, écrire peu à peu un poème qui fait sens et accepter qu'il soit digne d'être entendu.



École maternelle Menans de Paris (19°) classe de MS-GS de Mme Pignol

Parti du Japon et de ses haïkus, dont les contraintes sont faciles et les thèmes de la nature et des cinq sens proches des jeunes élèves, le projet a dérivé au gré du Canal de l'Ourcq vers la fabrication d'une belle collection de radeaux. Ils ont inspiré un livre objet plein de poésies oulipiennes et de rimes, avec les prénoms, avec le mot radeau, avec le R de radeau, toutes emplies de la musique des mots.



TROISIÈME PRIX un appareil photo numérique

- École primaire de Villars les Blamont (25) classe de CM1-CM2 de Mme Midol
- École maternelle d'Assat (64) classe de GS de M Laporte
- École primaire d'Ouroux en Morvan (58) classe de CE1-CE2-CM1-CM2 de Mme Hubert
- École élémentaire de Fleury la Vallée (89) classe de CM1-CM2 de Mme Houchot

LES PRIX « COUPS DE CŒUR » DU JURY

des lots de livres offerts par les éditions Actes Sud Junior, Thierry Magnier, Le Rouergue Jeunesse, Rue du Monde ainsi que le Printemps des poètes, le Café Pédagogique et le SNUipp-FSU

- École élémentaire Henri Wallon à Vitry sur Seine (94) classe de CM2 A de Mme Samson
- École élémentaire Blomet de Paris (75) classe de CE1 de Mme Causse
- École élémentaire du Chêne de Garidech (31) classe de CM2 de M Schiavi
- École maternelle Nivociat de Bordeaux (33) classe de MS-GS de Mme Fondriest
- École primaire de Ganzeville (76) classe de CP-CE1 de M Besnard
- École primaire de Maquens (11) classe de CM1-CM2 de Mme Ducruc
- École élémentaire Les Violettes de Mareil-Marly (78) classe de CE2-CM1 de Mme Zacharie
- École primaire Gilbert Ramblière de Saint Saturnin (16) classe de CE1-CE2 de Mme Paillart
- Service médecine psychologique enfants et adolescents du CHRU St Eloi de Montpellier (34) classe de Mme Cambois
- École élémentaire du Bourg 1 de Saint-Doulchard (18) classe de CM1-CM2 de Mme Delprat
- Maison d'arrêt des Hauts de Seine - Nanterre (92) classe du Quartier Mineur de Mme Spriet-Delmon
- École élémentaire de l'Orme de Marcoussis (91) classe de CP de Mme Briand
- École élémentaire Tan Rouge Centre de Saint-Gilles les-Hauts - La réunion (97) classe de CM2 de Mme Dijoux
- Collège Duruy (06) classe IEM de Mme Baron
- École primaire Hector Berlioz de Behren les Forbach (57) classe de CP de M Bancheraud

L'ensemble des réalisations sur snuipp.fr

🔗 Rubrique [Le syndicat](#) / [La vie du syndicat](#)

Chats, chiens ou rhinocéros : les animaux ne sont plus des meubles

Depuis peu, la loi reconnaît une sensibilité aux animaux. L'occasion de parler de quelques livres sur nos amies les bêtes. D'autant qu'à la Villette cette année, chiens et chats sont à l'honneur. Documentaires ou savoureuses mises en scène de ces compagnons à poils, graves ou légers, des albums dans lesquels, souvent, le dessin n'est pas qu'illustration.



ON A TOUJOURS BESOIN D'UN RHINOCÉROS CHEZ SOI

de Shel Silverstein,
Ed. Grasset Jeunesse

Si vous ne voyez pas quoi faire d'un rhinocéros à la maison, sachez qu'il peut servir de porte-manteau, de gratte-dos ou de lampion. Et à bien d'autres choses. Les dessins sont très drôles, avec un univers familier revisité par la présence du rhino et des humains croqués dans des postures délicieusement amusantes. Un album de 1964, enfin en français, d'un poète américain qui écrivait pour les enfants et composait paroles et musiques de quelques grandes personnes comme Mick Jagger.



LE CHAT QUI N'ÉTAIT À PERSONNE

Amandine Thomas,
Ed. Mango jeunesse

Ce chat des rues est une terreur pour tous les autres chats du voisinage, les chiens et même les enfants. Le jour où une petite fille tente de l'approcher, ça le fait carrément rigoler qu'on pense l'apprivoiser. Et pourtant, un peu plus tard... Assis sur un coussin rose, à déguster une tasse de thé, il se disait : « Quelle bonne idée d'avoir une enfant apprivoisée ! » Une jolie histoire gaie au texte bref et aux dessins rigolos...



SACRÉ CHAT

d'Isabelle Wlodarczyk,
ill. Virginie Grosos,
Ed. Millefeuilles

« Que ce chat devienne roi ! »
exigea le roi, qui pensait n'avoir

rien à craindre d'un minuscule minou. Car selon la coutume, celui qui trouve la fève se voit sacré roi pour 24 heures. Or, en quelques heures, le chat se révèle exigeant, tyrannique, et le verdict rendu par les hommes de loi est sans appel : « le roi n'est pas légitime. Il est cruel, injuste, égoïste... » : le matou est renvoyé. Mais à la lumière de cette première destitution, le roi, qui ne vaut pas mieux que le chat, va à son tour perdre son royaume. A la manière d'un conte moyenâgeux.



CHIENS ET CHATS SOUS LA LOUPE DES SCIENTIFIQUES

d'Antonio Fischetti, ill. Sébastien Mourrain, Ed. Actes sud Junior/

Cité des sciences et de l'industrie. Cycle 3
Un album pensé dans le droit fil de l'expo « Chiens et chats » actuellement à la Cité des sciences et de l'industrie dont le site propose également de nombreux documents. Une mine d'informations sur ces animaux de compagnie dont le comportement reste souvent difficile à décoder : pourquoi un chat ronronne, que disent ses mialements, pourquoi les chiens remuent la queue... Elaboré par des scientifiques et des vétérinaires, ce livre a sa place dans toutes les bibliothèques pour permettre aux enfants de mieux connaître, comprendre et respecter leurs animaux de compagnie.



LE COUP DE CŒUR

HIROSHIMA, DEUX CERISIERS ET UN POISSON-LUNE

d'Alain Serres, ill. Zaü, Ed. Rue du Monde. Cycle 3



Comme chaque année Yoko rend visite à sa grand-tante. Cette vieille dame a toujours habité Hiroshima. Yoko, qui a déjà beaucoup appris sur l'histoire de la ville, aimerait entendre son témoignage sur le

terrible 6 août 1945. Mais ce qu'elle entend, c'est une version poétique où les cerisiers en fleurs, les grues, les volubilis, les cascades, un poisson-lune et une huitre ont évité à l'engin meurtrier d'accomplir son destin épouvantable. Les questions autour de la mémoire, de la transmission, du traumatisme sont ici en filigrane. Les superbes encres de Zaü entraînent le lecteur dans la culture japonaise alors qu'au fil des pages, en contrepoint à la fiction, quelques photos commentées retracent le fil historique du conflit qui mène à la bombe atomique.



PITCHOU

de Sara, Ed. Rue du Monde

De la mer vers les sommets, c'est le voyage d'un petit chien échoué sur le rivage

qui remonte le cours de la rivière jusqu'à sa rencontre avec un berger qui l'adopte. Au-delà des mots, ce sont les papiers déchirés dans les teintes bistres de Sara qui campent l'univers de cet album initiatique : affronter les dangers, apprendre à distinguer amis et ennemis, tomber, fuir, reprendre sa course. Et au bout, trouver une famille, être adopté et là, enfin, « le cœur est chaud ».



BESTIAIRE DES PETITS ET DES GRANDS

de Julie Combet,
Ed. Actes sud junior

Point d'animaux familiers ici, ou incidemment. Un documentaire au format original aux savoureux dessins crayonnés, qui associe sur chaque double page des animaux fort différents. Saviez-vous que « le maki catta est grand comme un œil de calamar géant » ? Un livre sur la diversité des espèces qui opère des rassemblements improbables : « le hérisson, l'hermine et le tamarin empereur sont grands comme le terrier écossais (au garrot). » Infiniment poétique au fond ! En donnant des informations scientifiques tout à fait sérieuses sur toutes ces drôles de bêtes.

QUESTION/RÉPONSE

Quels sports nécessitent un encadrement renforcé dans le cadre d'une sortie scolaire avec nuitées ?

➤ Certaines activités physiques et sportives, quel que soit le type de sortie, nécessitent un encadrement renforcé : activités physiques et sportives faisant appel aux techniques des sports de montagne, du ski, de l'escalade ou de l'alpinisme, les activités aquatiques et subaquatiques, les activités nautiques avec embarcation, le tir à l'arc, le VTT, le cyclisme sur route, les sports équestres, les sports de combat, le hockey sur glace, la spéléologie (Classe I et II). Certaines activités ne doivent pas être pratiquées à l'école (par exemple le rafting). Se reporter à la circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 qui fixe notamment les taux d'encadrement nécessaire.

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016

Le calendrier scolaire 2015-2016 avec les nouvelles zones pour les vacances d'hiver et de printemps est paru au J.O du 16 avril 2015.

	Zone A	Zone B	Zone C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	lundi 31 août 2015		
Rentrée scolaire des élèves	mardi 1 ^{er} septembre 2015		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016		
Vacances d'hiver	Fin des cours samedi 13 février 2016	Fin des cours samedi 6 février 2016	Fin des cours samedi 20 février 2016
	Reprise des cours lundi 29 février 2016	Reprise des cours lundi 22 février 2016	Reprise des cours lundi 7 mars 2016
Vacances de printemps	Fin des cours samedi 9 avril 2016	Fin des cours samedi 2 avril 2016	Fin des cours samedi 16 avril 2016
	Reprise des cours lundi 25 avril 2016	Reprise des cours lundi 18 avril 2016	Reprise des cours lundi 2 mai 2016
Vacances d'été	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016		

N.B : Les académies de Corse, d'outre-mer et Saint-Pierre-et-Miquelon font l'objet d'un calendrier spécifique.
A consulter sur le site internet du ministère de l'Education nationale.

LU DANS LE BO

N° 14 DU 2 AVRIL 2015

- Une note de service sur l'utilisation des calculatrices électroniques aux examens et concours à compter de la session 2018
- Un texte sur la campagne *Pas d'éducation, pas d'avenir!* (ex « Quinzaine de l'école publique ») qui se déroule du 11 au 24 mai 2015
- Une note de service sur le dépôt et l'instruction des candidatures à un poste dans les écoles européennes - rentrée scolaire 2015-2016

N° 15 DU 9 AVRIL 2015

- Une note de service sur le concours des écoles fleuries 2015-2016

N° 16 DU 16 AVRIL 2015

- Une note de service sur l'affectation en qualité de fonctionnaire stagiaire des lauréats des concours et des examens professionnalisés du

second degré - rentrée 2015

N° 17 DU 23 AVRIL 2015

- La publication du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Une circulaire sur l'opération « 2015-2016 : année du sport de l'école à l'université »

- La publication des calendriers scolaires pour les trois années à venir

- Une circulaire sur le programme Jules Verne de séjours professionnels à l'étranger pour l'année scolaire 2015-2016

N° 18 DU 30 AVRIL 2015

- Une circulaire sur les modalités d'attribution de l'indemnité pour mission particulière (IMP)
- Une circulaire sur la prise en charge des frais de voyage de congés administratifs et des frais de changement de résidence pour les agents affectés à Mayotte
- Une circulaire sur les missions et obligations réglementaires de service des enseignants exerçant dans les établissements du second degré
- Une présentation de l'université d'été - Belc 2015, les métiers du français dans le monde

CAPN

La commission administrative paritaire nationale (CAPN) du 12 mai 2015 traitera des départs en stages longs pour l'année scolaire 2015-2016 de psychologie scolaire (DEPS), des stages CAPA-SH options A, B, C et D, TED /autisme et du stage DDEEAS. Elle examinera aussi les promotions des détaché-e-s en France pour l'année scolaire 2014/2015. Pour toutes informations et résultats sur ces sujets, prenez contact avec votre section départementale du SNUipp-FSU. Pour les promotions des personnels détachés auprès du SEFFECSA, à Monaco et au MAE, prendre contact avec le secteur Hors de France du SNUipp-FSU : hdf@snuipp.fr

EN BREF

CLASSE INVERSÉE

LES CAPSULES DE SOLEDAD

Dans sa classe de CM1-CM2 de Burie (Charente-Maritime), Soledad Messiaen met en place pour la troisième année le principe de pédagogie inversée qui favorise le travail individualisé et les interactions entre élèves (voir fsc n°403). Pour aider les enseignants qui voudraient se lancer dans cette pratique, elle met en ligne sur un site dédié les « capsules » vidéo qu'elle a tournées et qui servent de départ aux phases d'apprentissage menées en classe.

✂ <http://madameflip.com/>

TÉLÉVISION

FRANCE TV LANCE UNE OFFRE ÉDUCATIVE

France Télévisions a lancé en avril la nouvelle offre de son site *France TV éducation*, qui met à disposition des jeunes, des parents et des professeurs des ressources à intérêt éducatif. Vidéos, web-documentaires, jeux vidéos, quizz, dossiers sont disponibles gratuitement en version smartphone, tablette, ordinateur. Un classement par discipline et par niveau scolaire permet d'accéder facilement aux documents. Des programmes sont produits spécialement dont un magazine de décryptage de l'information à destination des 8-12 ans

✂ <http://education.francetv.fr/>

NEOPASS@ACTION

DAVANTAGE DE VIDÉOS

« *Rituels et consignes à la maternelle* », « *travailler avec des élèves à besoins particuliers* », et bientôt « *débuter comme formateur, tuteur, conseiller pédagogique* », la plate-forme de formation *neopass@action* s'enrichit de nouveaux thèmes. Au total ce sont plus de 500 nouvelles vidéos qui sont disponibles. Elles proposent des situations réelles de débutants au travail et l'analyse qu'en font leurs pairs expérimentés ou des chercheurs. Le site propose des ressources et des scénarios pour les utiliser en formation.

✂ <http://neo.ens-lyon.fr/neo>

SPECTACLE VIVANT

AU SON DES BRASS BANDS DE LA NOUVELLE ORLÉANS

Le spectacle conté et chanté, intitulé *Nola Black Soul*, témoigne de la richesse des brassages culturels de Louisiane et aborde la quête d'identité.



Après la Colombie, Valérie Rossfelder met cette année le cap sur la Nouvelle Orléans en compagnie de ses 26 élèves de CE2 de l'école Victor Renelle à Stains. Un peu chère pour un voyage scolaire, la destination est beaucoup plus accessible quand on choisit de s'immerger dans *Big Easy*, la capitale louisianaise, par le biais de sa culture et de son univers musical de légende. Pour la troisième année, Valérie participe avec sa classe à la Cité des Marmots, un projet éducatif et artistique développé depuis 2008 par l'association *Villes des musiques du monde* en partenariat avec l'Éducation nationale. Ce sont au total 400 écoliers de 16 classes primaires de la Seine Saint-Denis qui embarquent cette année pour un voyage musical qui s'amarre plusieurs mois dans l'enceinte de leur école et qui découvrent une pratique musicale vivante, ouverte sur le monde débouchant sur un spectacle en compagnie de musiciens professionnels.

Tous à l'Embarcadère

L'échéance se prépare avec beaucoup d'application dans la classe de Valérie. « *Nous bénéficions de 8 séances avec l'assistance d'un musicien intervenant pour travailler sur le répertoire tous et les enfants manifestent un intérêt et un investissement soutenus.* » témoigne la maîtresse qui en profite pour faire découvrir à ses élèves la géographie et l'histoire de la Louisiane ainsi que la vie quotidienne de ses habitants. « *Les rencontres avec les musiciens, avec le metteur en scène Laurent Gachet, sont un autre aspect du projet qui permettent aux enfants d'aborder un univers nouveau pour eux* » ajoute Valérie. Dernière ligne droite studieuse en ce mois de mai pour les enfants qui seront sur scène les 28 et 29 mai en compagnie du musicien Zaf Zapha et d'un brass band pour deux séances scolaires et le 30 mai pour deux représentations exceptionnelles à l'Embarcadère d'Aubervilliers. PHILIPPE MIQUEL

Méditerranée : le cimetière des migrants

Depuis le début de l'année plus de 1 700 migrants sont morts noyés en Méditerranée en tentant de rentrer illégalement en Europe. La politique de fermeture des frontières ne permet pas d'endiguer le flot migratoire de populations victimes dans leur pays de guerres, de massacres, de la pauvreté et de la famine.

300 le 11 février, 400 le 12 avril, 40 le 16, 700 le 19, une dizaine encore durant le weekend du 1^{er} mai, et la liste n'est pas exhaustive. Depuis le début de l'année plus de 1700 personnes sont mortes par noyade ou ont été portées disparues en Méditerranée, et rien ne semble pouvoir arrêter ce décompte macabre. L'hécatombe n'est de toute évidence pas dissuasive pour les candidats à l'immigration venus d'Afrique et du Moyen-Orient. Le nombre de personnes secourues se chiffre par dizaines de milliers : 150 000 pour la seule année 2014, soit plus de 400 par jour en moyenne. En 2014, selon FRONTEX, l'agence européenne de surveillance des frontières, plus de 170 000 personnes sont entrées illégalement dans l'espace Schengen via la Méditerranée centrale, plus de 50 000 par le côté oriental et près de 8 000 côté occidental, pas de quoi submerger l'Europe. Ce qui les pousse ? Pour les uns c'est l'insécurité dont ils sont victimes dans leur pays. Cela représente plusieurs centaines de milliers de personnes. Alors que dans le même temps les pays membres de l'UE rejettent la plupart des demandes de visa, elles n'ont plus guère d'échappatoire. Autre raison à l'exode, la pauvreté. Dans un contexte où le déséquilibre entre le Nord et le Sud s'accroît, difficile d'endiguer l'envie de partir de populations victimes de la crise, de la misère, de la famine et des épidémies. La politique migratoire de

l'Europe n'est pas seule en cause, il y a aussi celle relative à l'aide au développement des pays du Sud.

Une action limitée aux contrôles migratoires

Face à ce flot incessant, la réponse de l'Europe a été tardive à se dessiner et les mesures mises en œuvre restent très limitées. Fin 2013, l'Italie lançait l'opération Mare Nostrum - « *notre mer* » comme la qualifiaient les Romains pour marquer leur puissance et leur hégémonie sur les pays riverains - pour secourir les embarcations en perdition. En octobre dernier, l'Union européenne a pris le relais en confiant FRONTEX, la mission Triton reprenant celle de Mare Nostrum pour ce qui est des secours, mais pas plus loin qu'à 30 miles nautiques (55 kilomètres environ) des côtes. Elle y ajoute le pouvoir d'une « *reconduite à la frontière* » dès l'interception en pleine mer des navires impliqués. Les moyens alloués à l'opération, 3 M€ par mois soit autant que l'effort produit par l'Italie seule en 2014, ont été triplés le 23 avril dernier lors du sommet européen organisé suite à l'émotion suscitée par la fréquence et le bilan des derniers naufrages. Bref, des moyens limités, une mission de sauvetage qui l'est tout autant et surtout, une action de toute évidence centrée sur les contrôles migratoires, la fermeture des frontières et qui ne s'attaque pas au mal par la racine. PIERRE MAGNETTO



SYLVIE BREDELOUP
INSTITUT DE RECHERCHE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

« C'est l'extrême pauvreté qui règne sur leur continent qui pousse tous ces milliers d'immigrants africains à risquer leur vie en traversant la Méditerranée. »

OLIVIER CLOCHARD
LABORATOIRE MIGRINTER DU CNRS

« Le renforcement des contrôles migratoires aux frontières de l'Europe tue : on en a la preuve tous les jours. Au-delà, il anéantit l'espoir de nombreuses personnes en quête d'un territoire respectueux de leurs droits. La responsabilité en incombe aux responsables politiques européens qui refusent de changer de stratégie. »

BENJAMIN STORA
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU MUSÉE DE
L'IMMIGRATION

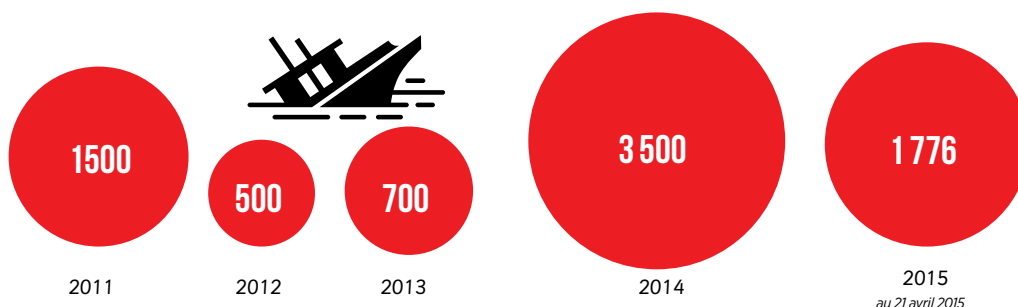
« C'est pour cela que j'ai employé l'expression des « *damnés de la mer* », parce que toutes ces personnes forment une sorte de sous-sous-prolétariat qui doit supporter la dégradation sociale dans ces pays du Sud, alors que depuis une vingtaine d'années, l'aide au développement, tant vantée, n'a pas porté ses fruits. »

FEDERICA MOGHERINI
REPRÉSENTANTE DE L'UNION
EUROPÉENNE AUX AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

« Le moment est venu d'affronter cette tragédie sans faux-fuyant. Il faut une responsabilité partagée de tous les États membres de l'Union, une responsabilité qui pour l'instant a été laissée aux seuls pays du Sud. »

YVES PASCOU
DIRECTEUR DU PROGRAMME
« MIGRATION AND DIVERSITY »,
« Prévenir les morts en mer implique de permettre aux réfugiés ou candidats réfugiés d'accéder au territoire de l'UE sans avoir à remettre leur vie entre les mains de trafiquants ou aux humeurs de la mer. »

NOMBRE DE MIGRANTS MORTS OU DISPARUS EN MER MÉDITERRANÉE



source: UNHCR/OIM

EN BREF

COLOS

LE DÉSAMOUR

Depuis plus de vingt ans, la baisse de fréquentation « *des jolies colonies de vacances* » ne fait que s'accroître. Afin de les relancer le ministère de la Jeunesse lance une campagne à destination des parents. Leurs coûts trop élevés pour les classes moyennes n'expliquent pas tout. Les récentes affaires de pédophilie ont entamé la confiance des parents. Pour « *donner un souffle nouveau* » aux colonies de vacances, le ministère de la Jeunesse met en avant l'attention particulière mise au choix des encadrants, la qualité des formations des animateurs et les normes en vigueur concernant l'hygiène et la sécurité.

PEP

POUR MIEUX RECONNAÎTRE LES PARENTS

La Fédération Générale des PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) vient de publier un outil « *Être parent* » qui doit permettre de créer des dynamiques et de mobiliser localement les acteurs pour que dans chaque structure éducative, sociale et médico-sociale « *la place des parents soit favorisée et reconnue* ». Cet ouvrage s'adresse aux professionnels, aux militants des associations éducatives et présente des exemples d'actions menées depuis la petite enfance jusqu'à la jeunesse, des lieux d'accueil pour parents et enfants ou des dispositifs de réussite éducative.

POLITIQUE FAMILIALE

DES ÉCONOMIES ... IEX RÉPARTIES

Dans une étude publiée le 5 mai, la Caisse nationale d'allocations familiales estime que les réformes de la politique familiale mises en œuvre en 2014, vont entraîner une perte de revenus pour 3,2 millions de foyers et un gain pour 2,1 millions d'autres. Des mesures réduisent l'aide versée aux familles les plus aisées, d'autres accroissent les aides aux plus vulnérables, comme les foyers monoparentaux. Des ménages plus modestes verront aussi leurs revenus baisser à cause de la non-revalorisation de l'allocation de base et de la prime de naissance. Des réformes qui génèreraient pour l'Etat une économie de 860 millions d'euros.

Madeline Munier, enseignante non titulaire sous contrat



POUR

Elle dit qu'elle a de la chance, Madeline Munier, car elle exerce le métier dont elle rêve depuis longtemps : enseignante. Elle dit qu'elle a de la chance parce que son travail avec

une vingtaine de moyenne section dans l'école maternelle d'Étueffont dans le Territoire de Belfort la ravit. Pourtant elle sait Madeline que cette situation est précaire puisqu'elle est sous contrat à durée déterminée avec l'Éducation nationale. A la fin de l'année scolaire tout sera terminé à moins qu'elle ne réussisse le concours de professeur d'école dont elle passe actuellement les premières épreuves écrites. Ils sont plus d'une dizaine dans son cas dans le département, des contractuels recrutés en début d'année pour pallier le manque de créations de postes. Pas de réelle formation, peu d'accompagnement, un salaire aux alentours du SMIC, aucune assurance de réemploi après la fin du contrat, c'est en général ce qui les attend... Mais elle a sans doute

plus de chance que les autres, Madeline, car signé en octobre, son contrat court jusqu'à la fin de l'année et il est à temps plein. Elle a trouvé dans son école des collègues attentives qui l'aident et l'encouragent. La conseillère pédagogique est venue la voir dès son premier jour de classe, elle est de bon conseil et disponible en cas de besoin. Madeline a pu également participer à deux séances d'animations pédagogiques spécifiques avec les autres contractuels. Et puis elle a déjà une formation initiale avec le master MEEF* qu'elle a eu en 2012. Et aussi un brin d'expérience avec le stage filé du master et ses deux années d'AVS derrière elle.

Alors, malgré quelques années difficiles où le doute s'est parfois installé, elle se dit qu'elle a de la chance. Et peut-être aussi toutes ses chances cette fois de réussir ce concours qui lui échappe depuis trois ans et qu'elle révise d'arrache-pied tout en préparant sa classe.

ALEXIS BISSEKINE

*Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation.

À 26 ANS, APRÈS AVOIR ÉTÉ AVS, MADELINE MUNIER EST ENSEIGNANTE CONTRACTUELLE DANS L'ACADÉMIE DE BESANCON. UN POSTE PRÉCAIRE MAIS UNE EXPÉRIENCE ENRICHISANTE QUI ELLE L'ESPÈRE, L'AIDERA À RÉUSSIR LE CONCOURS DE PE.

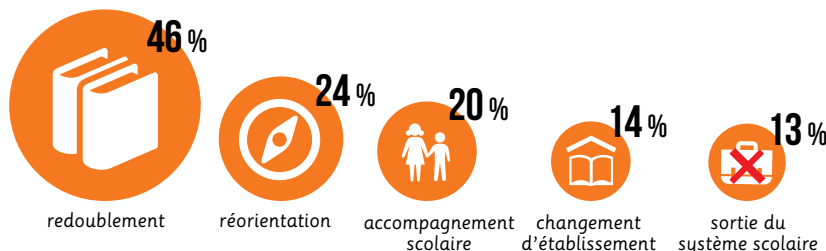
DIFFICULTÉS SCOLAIRES DES JEUNES ACTIFS : PEU ACCOMPAGNÉES



66% des actifs entre 18 et 35 ans

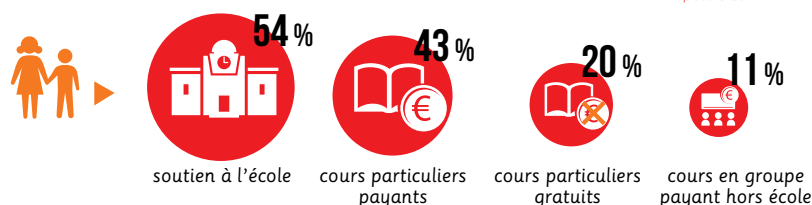
déclarent avoir eu des difficultés à l'école : 21% en primaire, 40% au collège et 47% au lycée. Parmi eux, seul un élève sur cinq a bénéficié d'un accompagnement scolaire

RÉPONSES AUX DIFFICULTÉS

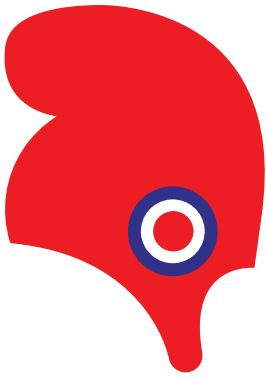


ZOOM SUR LES 20% D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRES

plusieurs réponses possibles



Sondage Opinionway pour ZUPdeCO avril 2015



Assises pour les valeurs de la République : passer des paroles aux actes

Les Assises pour les valeurs de la République, destinées à mettre en œuvre les 11 mesures annoncées à la suite des attentats de janvier, ne doivent pas masquer l'exigence de moyens concrets pour l'école.

Du 16 février au 24 avril se sont tenues les « Assises locales pour les valeurs de la République », destinées à assurer la mise en œuvre des 11 mesures pour les valeurs de la République à l'école (lire ci-dessous). Ces assises donneront lieu à une restitution synthétique le 12 mai. Redonner sens au vivre ensemble est aujourd'hui primordial, mais les enseignants n'ont pas attendu les tragiques événements de janvier pour transmettre les valeurs de laïcité et de citoyenneté et se mobiliser pour la réussite de leurs élèves. Et si ces assises ont constitué une occasion d'échanger et de débattre avec les partenaires de l'école, elles ne doivent pas être le prétexte à de nouvelles annonces sans lendemain qui masqueraient l'exigence de moyens concrets pour l'école.

« Un enseignant devant chaque classe chaque jour de l'année »

C'est en ce sens que le SNUipp-FSU est intervenu dans ces assises. Ainsi en Seine-Saint-

Denis, le syndicat a pris la ministre au pied de la lettre en présentant ses « onze mesures d'urgence pour l'école » : ouvertures de classes de toute petite section, création de postes de maîtres surnuméraires en éducation prioritaire mais aussi de remplaçants, de RASED, de maîtres-formateurs et de conseillers pédagogiques, d'AVS... Même son de cloche dans la Creuse où le SNUipp-FSU s'interroge sur le respect de ces valeurs au sein même d'une école « *qui aujourd'hui n'assure plus la mixité sociale et accentue les inégalités* ». « *Est-ce qu'un élève qui habite à cinq minutes de son école a les mêmes chances que son voisin, qui a vu deux écoles fermer, et qui doit effectuer une heure de trajet deux fois par jour ?* »

demande le syndicat qui réclame l'évidence : « *un enseignant devant chaque classe chaque jour de l'année* ». Les besoins sont donc bien identifiés. Il faut maintenant cesser de discuter pour que ces annonces soient accompagnées de moyens concrets pour l'école.

VINCENT MARTINEZ

ONZE MESURES POUR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE À L'ÉCOLE



Les 11 mesures pour les valeurs de la République annoncées en janvier sont notamment destinées à « *renforcer la transmission des valeurs de la République* » grâce à 1000 formateurs « *laïcité* » et des ressources pédagogiques. Elles prétendent aussi « *rétablir l'autorité des maîtres et les rites républicains* » par l'enseignement du respect des règles de civilité et de politesse et l'instauration d'une journée de la laïcité chaque 9 décembre. Parmi les autres mesures : le « *parcours citoyen* », des « *temps d'échange avec les parents* », des évaluations sur la maîtrise du français à l'entrée du CE2 ou encore « *une politique active de mixité sociale au sein des collèges* ».

Béatrice Mabilon-Bonfils, professeure de sociologie à l'université de Cergy Pontoise*

3 QUESTIONS À



« Pour construire des valeurs communes il faut se rencontrer »

Comment avez-vous perçu les annonces de Najat Vallaud-Belkacem suite aux attentats de janvier ?

Les événements dramatiques de janvier ont mis en agenda l'école dans sa capacité à créer du lien social. Les onze mesures d'après Charlie ont donné lieu à une surenchère dans l'affichage d'une laïcité conçue davantage comme une mesure défensive que comme un réel projet pour le vivre ensemble. On en appelle à la laïcité mais dans les quartiers tous les indicateurs mani-

festent l'existence de discriminations sociales, culturelles et ethniques face à l'école. Les sentiments d'injustices perdureront tant qu'il y aura de tels écarts entre les propos affichés et la réalité.

Les Assises peuvent-elles rendre ces valeurs opérantes ?

Je suis assez sceptique. D'abord, ces onze mesures ne font que développer des dispositifs qui, sous des noms différents, existent déjà mais ne sont pas investis et ne fonctionnent pas. En outre, le texte précise que tout comportement qui mettrait en cause l'autorité du maître ou

les valeurs de la République ferait l'objet d'un signalement. On ne crée pas du commun à coup de sanctions. Enfin les valeurs ne peuvent pas s'imposer d'en haut. Elles s'élaborent ensemble, elles s'éprouvent dans des situations. L'appel à l'ouverture aux parents par exemple ne peut que rester lettre-morte dans une école construite sur la fermeture.

Quels leviers actionner ?

Sans rupture avec la forme scolaire actuelle l'école continuera d'exclure. Comment peut-elle travailler sur ce que les élèves apprennent à l'extérieur ? Le numérique peut changer la donne mais on ne l'utilise pas pour

rompre avec une pédagogie de la transmission verticale qui ne fonctionne plus. Un des vecteurs d'inégalité c'est l'accès à la culture. On pourrait bâtir des projets communs collaboratifs avec des chercheurs, des artistes, des sportifs... Un autre levier réside dans la formation initiale et suppose un concours de recrutement très différent. Enfin, pour construire des valeurs communes il faut se rencontrer. Or, la carte scolaire actuelle crée de la ségrégation. Pour créer de la mixité sociale il faut la reconstruire autrement et la rigidifier.

PROPOS RECUEILLIS PAR VINCENT MARTINEZ

*En 2014, elle a publié « La laïcité au risque de l'autre » avec G.Zoia aux éditions de l'Aube

AGENDA

LE 16 MAI

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Le samedi 16 mai prochain aura lieu la 11^e édition de la Nuit européenne des musées. 1300 musées seront ouverts gratuitement dans toute la France permettant ainsi l'accès du plus grand nombre aux collections et aux œuvres. Cet événement européen, qui mobilise près de deux millions de français chaque année, est l'occasion de sensibiliser et d'attirer de nouveaux visiteurs, en particulier des jeunes, vers un patrimoine culturel commun.

LE 19 MAI À PARIS (18^e)

MIXITÉS SOCIALE, CULTURELLE ET TERRITORIALE

La JPA (Jeunesse au Plein Air) organise une journée d'étude intitulée « *Mixités sociale, culturelle et territoriale : enjeu républicain, ambition des colos et des centres de loisirs* » afin de définir un projet politique et d'identifier les freins à lever pour favoriser la mixité sociale, culturelle ou territoriale au sein des colonies de vacances et des centres de loisirs dont le rôle est notamment de permettre à tous les enfants d'apprendre à vivre ensemble, quelles que soient leurs différences.

www.jpaa.asso.fr

LES 20 ET 21 MAI À MARSEILLE (13^e)

ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE

Les Rencontres de l'Orme 2015 réuniront à Marseille de nombreux professionnels concernés par le numérique à l'école autour de la thématique « *Enseigner l'informatique, éduquer au numérique ?* » : quelle approche de la programmation et avec quels outils ? selon quels objectifs pour les élèves ? quelle formation pour les enseignants ?

www.orme-multimedia.org

LES 13 ET 14 JUIN À GUÉRET (23^e)

CONVERGENCE POUR LES SERVICES PUBLICS

10 ans après la manifestation qui avait rassemblé des milliers de personnes à Guéret, la Convergence nationale de défense et de développement des services publics organise une manifestation nationale le samedi 13 juin. Les assises nationales du dimanche 14 juin devraient déboucher sur la rédaction d'un nouveau Manifeste pour les services publics du XXI^e siècle.

http://www.convergence-sp.org/

CINÉMA

DEUX THRILLERS

Deux thrillers exceptionnels pour la même semaine : *Titli*, une chronique indienne, le premier long métrage de l'Indien Kanu Behl, tourné à Delhi et *Hyena*, le deuxième long métrage de l'Anglais Gerard Johnson, filmé à Londres. Leur rencontre imprévue, due au hasard de la distribution, est une chance pour le public français. Un public qui ne sait pas toujours que dans aucun autre pays au monde on voit autant de films non amé-

ricains. Les deux cinéastes ont en commun la jeunesse et une utilisation très percutante de l'outil cinéma. À Delhi, un garçon veut échapper à la tyrannie de ses deux frères, criminels sordides et grotesques. À Londres, un policier ultra corrompu est aux abois, entre les gangsters avec qui il s'est compromis et les confrères qui veulent le confondre. Dans les deux films, violence assumée, ton réaliste, représentation des bas-fonds urbains avec l'héritage de *Taxi Driver* en perspective. Et la centralité du personnage masculin, taraudé par la violence, un dernier reste de sens moral combattu par la nécessité de se défendre, de survivre. Les deux comédiens, Shashank Arora à Delhi et Peter Ferdinando à Londres, jusque-là parfaitement inconnus, portent l'enjeu classique : comment le héros empêchera-t-il le piège de se refermer sur lui. La seule différence entre les deux cinéastes serait l'humour vachard de l'Indien face à l'Anglais centré sur la violence pure. Tous deux tiennent le suspense avec brio et se rejoignent dans la générosité avec laquelle ils filment leur ville sous toutes les coutures, en en révélant les décors les plus sinistres, nocturnes. La ville, labyrinthe ou toile d'araignée, objet d'un réalisme



magique qui dépasse de loin le simple exercice de style. RENÉ MARX

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur lavedesfilms.com

MUSIQUE

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT

Le « 4tet » d'Yves Rousseau présente son nouvel album « *Akasha* ». Ce mot sanskrit désigne, dans l'hindouisme, le cinquième élément, le son comme élément physique. L'album s'organise autour des quatre éléments, l'Eau, la Terre, le Feu, l'Air. L'Ether ou l'Espace constitue ce cinquième élément où peut s'épanouir le monde. Cinq suites musicales sont organisées autour des quatre musiciens, Yves Rousseau à la contrebasse et aux compositions, Régis Huby au violon, Jean-Marc Larché aux saxophones et Christophe Marguet à la batterie. Pas de son sans espace, il s'agit donc ici d'explorer le monde sonore, de réunir, confronter, mélanger, juxtaposer. La métaphore fonctionne à merveille : à chaque soliste son élément, sans perdre pour autant l'idée du collectif. Label Bleu fêtera bientôt ses trente ans d'existence. Son label Indigo a permis dès 1992 de s'ouvrir aux musiques du monde et de découvrir des artistes comme Rokia Traore ou Ballaké Sissoko, qui ont depuis fait une carrière internationale. Le créateur du Festival des Musiques Métisses d'Angoulême, Christian Mousset, est à l'origine de la sortie de « *Farima* » du Bamba Wassoulou Groove, figure emblématique de la musique malienne. Sept musiciens (trois guitares, une basse, percussions, chant et batterie), deux générations pour revisiter le répertoire bambara au son de la guitare électrique. Quand la musique mandingue prend des accents bluesy... LAURE GANDEBEUF



YVES ROUSSEAU
4TET AKASHA ABALONE/
L'AUTRE DISTRIBUTION

BAMBA WASSOULOU
GROOVE
FARIMA LABEL BLEU/
L'AUTRE DISTRIBUTION

Michel Serres, philosophe

ENTRETIEN AVEC

« La pensée quand elle invente est en harmonie avec le monde »

Après Hermès, le Tiers-instruit, la Petite poucette, votre dernier ouvrage convoque un nouveau personnage, le gaucher boiteux. Pourquoi ce titre ?

En tant qu'historien des sciences, j'ai beaucoup étudié l'histoire des inventions dans le domaine scientifique. Je me suis souvent demandé comment l'innovation arrivait. Prenons un exemple simple : si vous voulez faire une tarte tatin, vous suivez une recette qui vous conduira à faire toujours la même tarte. Mais Stéphanie Tatin qui l'a inventée n'a suivie aucune recette. Il n'y a pas de recette, donc de méthode pour inventer. L'image de la boiterie et du gaucher s'est imposée à moi qui suis gaucher parce que c'est toujours en faisant un pas de côté qu'on invente et non pas en suivant la route droite de la méthode.

Vous vous référez souvent à ce que vous appelez « le grand récit » ou à la mythologie ?

Aujourd'hui qu'on se penche sur l'évolution de la vie ou sur la cosmologie, on se rend compte que les espèces ou le monde inventent sans arrêt des choses nouvelles. Au début, la chauve-souris n'existait pas et le monde n'était composé que d'hydrogène et d'hélium. Ce sont des modèles extraordinaires d'invention. La pensée quand elle invente est vraiment en harmonie avec le monde. Quant à la mythologie, elle nous enseigne que l'inventeur est souvent boiteux. C'est le cas de Vulcain, le forgeron qui travaille au cœur de l'Etna ou de Jacob, la grande figure de la mythologie juive.

Quel est l'apport des nouvelles technologies à la pensée ?

Vous avez déjà certainement expérimenté cette situation. Vous cherchez un mot dans le dictionnaire et en le cherchant vous tombez sur un autre que vous ne connaissiez pas, puis encore un autre... Ce phénomène, la sérendipité, est complètement démultiplié par les nouvelles technologies. C'est ce qu'on appelle maintenant surfer sur Internet. Quand vous surfez, vous ne pouvez jamais savoir si vous allez rester sur la vague ou vous casser la gueule : Toujours ce déséquilibre dont on parlait tout à l'heure.

Dans ce contexte, que deviennent les enseignants ?

Si nous allons sur Internet nous renseigner sur le mandarin ou la physique quantique parce que ça nous intéresse, nous allons trouver des informations mais, sans l'apport

d'un spécialiste, nous ne saurons pas les exploiter. L'enseignant a toujours un rôle capital car c'est lui qui est capable de transformer l'information en connaissance. Par contre, tout ce qui concerne le cadre, les valeurs, la transmission relève plutôt du discours de celui

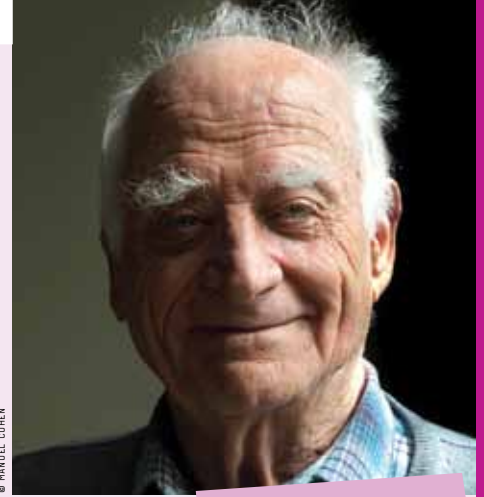
que j'appelle « Grand-papa ronchon ». Si vous voulez inventer, il faut changer de repères. L'invention du numérique est la troisième dans une loi des trois états après l'écriture et l'imprimerie. A l'invention de l'écriture, on a changé de pensée et déjà un débat s'était installé entre Socrate, Grand papa ronchon de l'époque, qui ne voulait pas écrire et Platon qui écrit sans parler. Même transformation avec la diffusion de la pensée à l'ère de l'imprimerie et les inventions de la Renaissance. Le support sur lequel on écrit change la tête. On ne peut pas élever quelqu'un qui est dans ce nouveau monde avec les règles de l'ancien.

Vous invitez à une vision du monde interdisciplinaire

Compartimenter les disciplines aboutit à former ou des littéraires qui ne savent pas de sciences, des cultivés ignorants, ou des scientifiques qui ne savent pas de lettres, des instruits incultes, soit deux variétés d'imbéciles. Les problèmes qui se posent aujourd'hui requièrent la totalité des disciplines. Par exemple le problème du chômage touche à la fois la jeunesse, l'éducation, l'économie, la finance, l'industrie, les relations internationales. Le gaucher boiteux, c'est un éloge de la synthèse, en lieu et place d'une pensée analytique qui me paraît aujourd'hui archaïque.

Avez vous quelque chose à dire aux enseignants de l'école primaire ?

J'ai plutôt à les écouter. Ce sont eux qui sont en train de transformer le monde réellement parce qu'ils sont en contact avec ce que les jeunes générations ont de plus original. Le changement de la pédagogie se fera grâce à eux et non à partir du ministère. C'est fini l'âge de la tour Eiffel et des pyramides d'Égypte, base en bas et pointe en haut. Dans mon livre, j'exprime mon ambition d'être la sage-femme qui aide à accoucher du monde qui remplacera celui de la révolution industrielle, un monde plus doux où le numérique et les sciences de la terre seront centrales. Je suis donc juste avant les institutrices d'école maternelle. PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL



© MANUEL COHEN

MICHEL SERRES EST PHILOSOPHE, HISTORIEN DES SCIENCES ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. IL EST L'AUTEUR DE NOMBREUX OUVRAGES ÉVOQUANT L'IMPACT DES PROGRÈS SCIENTIFIQUES SUR L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ ET L'AVÈNEMENT D'UNE SOCIÉTÉ TRANSFORMÉE PAR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES. IL VIENT DE PUBLIER AUX ÉDITIONS LE POMMIER « LE GAUCHER BOITEUX ».